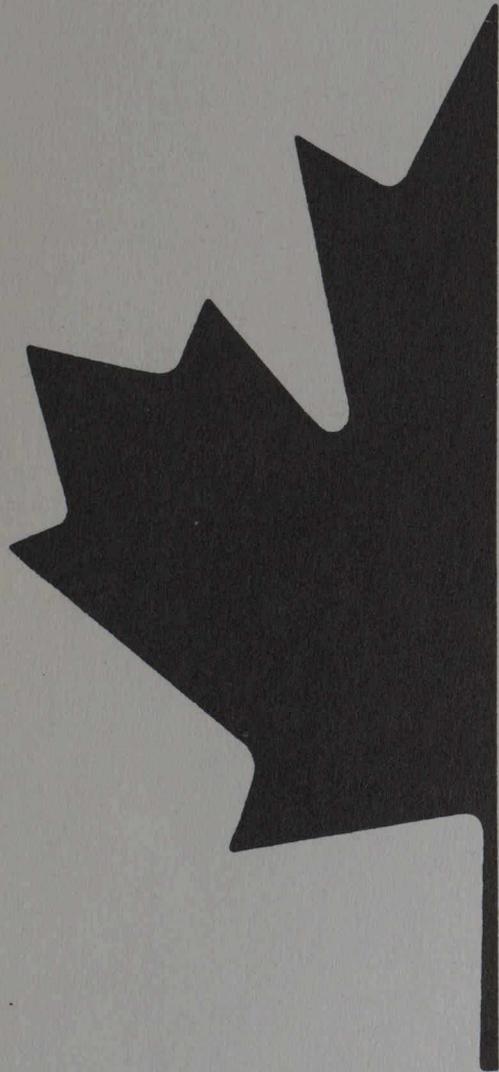


CA1
EA438
E87f

1990/91
c.1
DOCS



BANGLADESH

INDE

MYANMAR

NÉPAL

PAKISTAN

SRI LANKA

**GUIDE DES AFFAIRES
EN ASIE DU SUD**

1990/91

Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

Canada

GUIDE DES AFFAIRES EN ASIE DU SUD

TABLE DES MATIÈRES

0 VUE D'ENSEMBLE SUR L'ASIE DU SUD

1 BANGLADESH

2 INDE

3 MYANMAR

4 NEPAL

5 PAKISTAN

6 SRI LANKA

7 THAÏLANDE

8 MALAISIE

GUIDE DES AFFAIRES EN ASIE DU SUD

1. GÉNÉRALITÉS

2. DÉLÈGÉS COMMERCIAUX ÉTRANGERS À OTTAWA

3. DÉLÈGÉS COMMERCIAUX CANADIENS À L'ÉTRANGER

4. CONTACTS COMMERCIAUX ÉTRANGERS AU CANADA

5. CENTRES DU COMMERCE INTERNATIONAL

6. PERSONNELS-RESSOURCES CANADIENS

7. AIDES FINANCIÈRES

8. BANQUE ASIATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

9. VFS

10. FOMU

11. PCLACIA

1990/91

NON - CIRCULATING /
CONSULTER SUR PLACE

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires étrangères

MAY 13 1991

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

The Business Guide to South Asia is available by calling 993-6435, Ottawa region, or (toll free) 1-800-267-8376 elsewhere in Canada.

GUIDE DES AFFAIRES EN ASIE DU SUD

TABLE DES MATIÈRES

- 1) VUE D'ENSEMBLE SUR L'ASIE DU SUD
- 2) BANGLADESH
- 3) INDE
- 4) MYANMAR
- 5) NÉPAL
- 6) PAKISTAN
- 7) SRI LANKA
- 8) ASACR
- 9) PERSONNES-RESSOURCES
 - ORGANIGRAMME DU MINISTÈRE
 - DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX CANADIENS À OTTAWA
 - DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX CANADIENS À L'ÉTRANGER
 - CONTACTS COMMERCIAUX ÉTRANGERS AU CANADA
 - CENTRES DU COMMERCE INTERNATIONAL
 - PERSONNES-RESSOURCES DANS LE SECTEUR PRIVÉ
- 10) AIDE FINANCIÈRE
 - BANQUE ASIATIQUE DE DÉVELOPPEMENT
 - SEE
 - PDME
 - PCI-ACDI

ASIE DU SUD : VUE D'ENSEMBLE

ASIE DU SUD : VUE D'ENSEMBLE

Le Canada et l'Asie du Sud

L'Asie du Sud comprend l'Afghanistan, le Bangladesh, le Bhoutan, l'Inde, les Maldives, le Pakistan, Sri Lanka et, aux fins du présent document, Myanmar (anciennement la Birmanie). Cette région, très vaste, est peuplée d'environ un milliard d'habitants, soit le cinquième de la population mondiale. Elle est délimitée par le Moyen-Orient, l'Union soviétique et la Chine. Contrairement aux pays regroupés au sein de l'ANASE, il existait peu d'institutions ou d'organisations régionales capables de centraliser les intérêts de la région et pouvant servir de mécanisme de coopération ou de règlement des problèmes, avant que ne soit fondée l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR) en 1985 (l'Afghanistan et Myanmar n'en sont pas membres).

Pour de nombreux Canadiens, l'Asie du Sud est relativement peu connue et donc, sans importance. Les relations du Canada avec cette région sont toujours perçues comme étant essentiellement axées sur l'aide, et offrant peu de possibilités de contacts plus diversifiés, notamment sur le plan des relations commerciales. Notre perception nous empêche cependant de constater que la région change rapidement. Il reste aux Canadiens à bien comprendre les changements qui se produisent en Asie du Sud et leurs conséquences pour le Canada.

Au cours des dix dernières années, les économies de l'Inde et du Pakistan se sont caractérisées par une croissance soutenue. Bien que ces deux pays, ainsi que le Bangladesh et Sri Lanka, comptent toujours parmi les principaux bénéficiaires de l'aide canadienne au développement, nos relations bilatérales ne sont plus asymétriques et restreintes à un ou deux domaines d'activités. Il existe d'excellentes possibilités d'augmenter nos échanges commerciaux avec l'Inde et le Pakistan. La classe moyenne de ces deux pays se développe rapidement (celle de l'Inde dépasse à l'heure actuelle cent millions de personnes, et l'on s'attend à ce qu'elle atteigne deux fois ce chiffre au cours de la prochaine décennie), ce qui crée des pressions en faveur de la libéralisation des économies nationales et d'un assouplissement des contrôles à l'importation.

Sur le plan économique, l'Inde constitue une grande puissance industrielle, se classant dixième au monde, avec une classe moyenne en pleine croissance et une population active de mieux en mieux formée et de plus en plus scolarisée. Le Pakistan suit aussi le même cheminement, qui devrait s'accélérer du fait de son retour à un gouvernement démocratique en décembre 1988. Presque tous les pays de la région, notamment le Bangladesh, Myanmar et Sri Lanka, cherchent désormais activement à attirer des capitaux étrangers et modifient leurs lois de façon à encourager l'investissement étranger dans leur économie.

Au cours de la dernière décennie, il s'est produit un important fait nouveau relativement aux déplacements de populations. De plus en plus d'émigrants sud-asiatiques choisissent le Canada. A l'heure actuelle, plus de 300 000 personnes venant de l'Asie du Sud résident au Canada. Au fur et à mesure que ce nombre augmentera, il sera plus facile d'établir des relations et des contacts d'affaires plus fréquents et plus étroits entre le Canada et les pays d'Asie du Sud. Nous pourrions en outre apprendre davantage sur leurs pays d'origine, ce qui, en retour, modifiera la façon dont les Canadiens percevront cette région à l'avenir, ainsi que les possibilités qu'elle présente.

Le Canada se tourne de plus en plus vers l'Asie. Ce changement a été causé en grande partie par les impératifs du commerce. Il se poursuivra et la participation de l'Asie du Sud augmentera. Les liens traditionnels, enracinés dans l'aide au développement et l'appartenance au Commonwealth, s'élargissent pour inclure davantage de liens sur le plan du commerce, des investissements, de l'immigration et des institutions. En conclusion, paraphrasons l'auteur qui a dit que même si l'Asie n'a joué qu'un petit rôle dans le passé du Canada, elle comptera pour beaucoup dans son avenir.

BANGLADESH

BANGLADESH

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Sauf pour la partie qui touche Myanmar et le golfe du Bengale, le Bangladesh est entouré par l'Inde. Sa superficie est de 143 998 kilomètres carrés et sa population, dont la croissance est de 2,2 % par année, s'élevait à 109,5 millions d'habitants en 1989. Cette population compte 85 % de musulmans et 12 % d'hindous, le reste étant des Chrétiens, des Bouddhistes ou des Animistes. La langue officielle que parle 98 % de la population est le bangla (bengali). L'anglais est parlé dans le monde des affaires.

Portant le nom de Pakistan oriental depuis la partition de l'Inde par la Grande-Bretagne en 1947, le Bangladesh s'est séparé en 1971 pour devenir un État souverain et un membre du Commonwealth.

SITUATION POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

Le Bangladesh est une république constitutionnelle. Le général Ershad a pris le pouvoir en 1982, et la présidence en 1983. La restauration du régime civil a été marquée par des élections parlementaires tenues en mai 1986 qui ont donné la majorité au Parti du Front Jatiya (national) du général Ershad. Après avoir démissionné de l'armée, il a été élu président en octobre 1986. Les principaux partis d'opposition ont boycotté les élections parlementaires tenues en mars 1988 que le parti au pouvoir a remportées par une majorité des deux tiers. Les parties de l'opposition persistent à refuser de participer aux élections sous le gouvernement de M. Ershad. Moudud Ahmed occupe le poste de vice-président.

Le revenu par habitant est de 151 \$ US, ce qui fait du Bangladesh l'un des plus pauvres parmi les pays les moins avancés (PMA). L'économie repose sur l'agriculture qui représente près de la moitié du PIB de ce pays où les inondations et la sécheresse sont des phénomènes fréquents. Trois plans quinquennaux d'expansion mis en oeuvre successivement ont eu pour objectifs, entre autres, d'atteindre l'autosuffisance en matière de production alimentaire, de réduire la pauvreté, de créer des emplois dans les régions rurales, par l'aide financière à des industries à fort coefficient de main-d'oeuvre dont la production serait destinée à l'exportation, et de stimuler la participation du secteur privé aux projets d'expansion. Malgré plusieurs catastrophes naturelles, l'insuffisance de cadres ayant les aptitudes convenables et le manque de discipline sur le plan financier, le Bangladesh a enregistré un taux annuel moyen de croissance réelle de 3,8 % durant la période de 1984 à 1988. Ce taux a fléchi à environ 2 % en 1988-1989, en conséquence surtout des inondations de 1988 qui ont été les plus dévastatrices qu'ait connues le pays. Le pays ayant échappé à ces catastrophes en 1989, l'activité économique devrait produire un meilleur rendement en 1990. Le quatrième plan quinquennal qui doit être rendu public au milieu de 1990 devrait viser les mêmes grands objectifs que les plans précédents, avec une plus grande insistance sur l'accélération de l'expansion rurale et de la croissance industrielle.

Le Bangladesh a été et demeure fortement tributaire de l'aide financière de l'étranger pour réaliser ses projets d'expansion, ce qui a mené à l'accumulation d'une dette estimée de 10 milliards de dollars, avec un ratio de service de la dette de 13,4 %. Toutefois, il reste encore à verser des subventions et des prêts totalisant 4,8 milliards de dollars américains. En 1988-1989, les exportations du Bangladesh se sont élevées à 1,3 milliard de dollars américains et les importations à 3,3 milliards de dollars, ce qui a produit un déficit commercial de 2,0 milliards de dollars américains. Les exportations se composent surtout de jute et de ses produits, des vêtements de confection, de crevettes congelées et d'autres produits agro-alimentaires. Les importations sont principalement constituées d'aliments, de matières premières, de matériel de fabrication et de biens d'équipement et de produits pétroliers. Les exportations sont surtout destinées aux États-Unis, au Japon, à l'Italie, au Royaume-Uni et à l'Union soviétique, tandis que les importations proviennent en majeure partie du Japon, des États-Unis, du Royaume-Uni, de pays d'Asie et du Moyen-Orient.

RELATIONS EXTÉRIEURES

La relation du Bangladesh avec l'Inde est sa relation la plus importante. Le Bangladesh possède une commission mixte des cours d'eau, qui s'occupe du partage des eaux avec la partie riveraine de l'Inde en amont.

Le Bangladesh est membre des Nations Unies, du Commonwealth, de l'Organisation de la conférence islamique, du Mouvement des non-alignés (MNA) et de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR). En décembre 1985, le président Ershad a tenu la première réunion de la ASACR à Dacca. Le Bangladesh a été un des centres d'attention en ce qui touche les questions nord-sud. Bien qu'il soit membre du Mouvement des non-alignés, le Bangladesh s'en tient à une politique pro-occidentale modérée. Au sommet du Mouvement des non-alignés tenu à Belgrade en septembre 1989 et à la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth tenue à Kuala Lumpur en octobre 1989, le Bangladesh a proposé l'organisation d'une conférence internationale pour étudier les questions liées aux conditions météorologiques mondiales et à la protection de l'environnement, proposition qui a été adoptée aux deux réunions.

RELATIONS BILATÉRALES

Les relations entre le Canada et le Bangladesh ont toujours été étroites et très cordiales. Le Bangladesh est le principal bénéficiaire de l'aide canadienne. Le premier ministre Trudeau s'est rendu à Dacca en novembre 1983. La visite au Canada, en juin 1983, du ministre de l'Énergie du Bangladesh, Sultan Mahmood, a suscité de l'intérêt parmi les exportateurs canadiens. En février 1987, Joe Clark est devenu le premier secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures à visiter le Bangladesh. Le président Ershad est venu au Canada en octobre 1987 afin d'assister à la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth à Vancouver. Au cours de cette visite, M. Clark a offert un déjeuner à l'intention du président pour lui permettre de rencontrer d'éminents investisseurs canadiens. En 1989, le secrétaire de l'Industrie a rencontré des représentants du monde des affaires canadien à Ottawa et à Montréal.

En septembre 1987, un nouvel accord bilatéral de restriction, d'une durée de cinq ans et portant sur cinq catégories de vêtements et de produits du textile, a été conclu. Le Canada a tenu pleinement compte du statut de PMA du Bangladesh, qui a en conséquence obtenu un taux d'accroissement plus élevé pour ses exportations de textile vers le Canada, que tout autre pays avec lequel nous avons conclu une entente. La croissance annuelle des exportations assujetties à des restrictions varie entre 6 % et 7,5 %. En février 1988, de nouvelles dispositions de restriction sur les vêtements de sport ont été incorporées à l'entente.

Le Canada et le Bangladesh ont mené à terme des négociations bilatérales sur le texte d'un accord d'assurance-investissement à l'étranger. La signature de cet accord doit avoir lieu à Dacca en 1990.

COMMERCE

En 1989, les exportations canadiennes vers le Bangladesh ont totalisé 64,9 millions de dollars et les importations en provenance du Bangladesh, 23,2 millions de dollars. Les exportations canadiennes vers le Bangladesh sont financées en grande partie en vertu des programmes bilatéraux et des programmes d'aide alimentaire de l'ACDI (90 % en 1988). Il existe de très nombreux projets à financement multilatéral, dans les secteurs du pétrole et du gaz, de l'électricité et des télécommunications, pour lesquels des entreprises canadiennes pourraient présenter des soumissions. Ces projets représentent d'importantes sources de financement pour les acquisitions par le Bangladesh de matériel pour l'exploitation au large des côtes. Bien que les livraisons de blé au Bangladesh aient fléchi au cours des dernières années, elles comptent toujours pour plus de la moitié des exportations canadiennes totales. Les vêtements de confection, les produits de jute, les crevettes congelées et d'autres produits alimentaires représentent la majeure partie des importations du Bangladesh.

PRINCIPAUX SECTEURS OFFRANT DES DÉBOUCHÉS POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES

- 1) Céréales et oléagineux : taille estimée du marché annuel (TEMA) - 320 millions de dollars; principaux concurrents (PC) - États-Unis, Brésil, CEE
- 2) Produits et services technologiques de pointe, notamment le matériel de télécommunications et les radios : TEMA - 26 millions de dollars; PC - Japon, Allemagne, Finlande
- 3) Équipement et services pour le secteur pétrolier et gazier : TEMA - 60 millions de dollars; PC - Italie, Japon, Royaume-Uni
- 4) Équipement et services pour la production d'électricité et d'énergie : TEMA - 50 millions de dollars
- 5) Secteurs variés : ferraille, charbon en vrac, pâtes et papier, lingots d'aluminium et de zinc
- 6) Possibilités d'investissement dans des projets conjoints

PERSONNES-RESSOURCES

Patricia Oxley-Young
Conseillère
Haut-commissariat du Canada
B.P. 569
Dacca 1000
République populaire du Bangladesh
Téléphone : (011-880-2) 883-639
Télex : 64-2328 DMCN BJ
Télécopieur : (011-880-2) 883-043

Claire Seddon
Direction de l'expansion du commerce en Asie et Pacifique Sud
Affaires extérieures et Commerce extérieur
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2
Téléphone : (613) 992-0952
Télex : 053-3745
Télécopieur : (613) 996-4309

REPRÉSENTANT DU CANADA

Patricia Oxley-Young, conseillère, Haut-commissariat du Canada, République populaire du Bangladesh - Téléphone : (011-880-2) 883-639
Télex : 64-2328 DMCN BJ

PERSONNE-RESSOURCE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Claire Seddon, PGT, Affaires extérieures et Commerce extérieur (Ontario) K1A 0G2 - Téléphone : (613) 992-0952

REPRÉSENTANT AU CANADA

Le Haut-commissaire, Son Excellence Mohammad Abdul Wahid, République populaire du Bangladesh, Dacca 1000 - Téléphone : (011-880-2) 883-043

FICHE DOCUMENTAIRE - BANGLADESH

SUPERFICIE : 143 998 km²

POPULATION : 109,5 millions d'habitants

CAPITALE : Dacca

RÉGIME DE GOUVERNEMENT : république constitutionnelle

CHEF D'ÉTAT : Hossein Mohammad Ershad

PREMIER MINISTRE : Kazi Zafar Ahmed

LANGUES : Bangla (Bengali)
(98 %) Anglais, Urdu

COMPOSITION ETHNIQUE : 98% de Bengalis, 250 000 de Biharis, moins d'un million appartenant aux populations tribales

PIB : 16,5 milliards \$ US

TAUX D'INFLATION: 11%

REVENU PAR HABITANT : 151 \$ US

TAUX DE CHÔMAGE: 30% (1988)

MONNAIE : 28,41 takas = 1 \$ CAN

CROISSANCE RÉELLE DU PIB: 0,5% (1989)

PRINCIPAUX PARTENAIRES COMMERCIAUX (1988-1989) :

Exportations : (total :
1 363 millions \$ US)

1.	États-Unis	24 %
2.	Europe de l'Ouest	22 %
3.	Moyen-Orient	9 %
4.	Japon	8 %
5.	Europe de l'Est	7 %

**Importations (total :
3 173 millions \$ US)**

1.	Europe de l'Ouest	18 %
2.	Japon	14 %
3.	États-Unis	8 %
4.	Moyen-Orient	9 %
5.	Asie	25 %

ÉCHANGES COMMERCIAUX AVEC LE CANADA (en millions de dollars canadiens)

	1986	1987	1988	1989
Exportations	101	124	127	65
Importations	9	23	30	23
Balance	+92	+101	+97	+42

PRINCIPAUX SECTEURS OFFRANT DES DÉBOUCHÉS POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES :

1. Céréales et oléagineux
2. Produits et services technologiques de pointe
3. Équipement et services pour le secteur pétrolier et gazier
4. Équipement et services pour la production d'électricité et d'énergie

BANQUES CANADIENNES AU BANGLADESH : Aucune

REPRÉSENTANT DU CANADA :

Patricia Oxley-Young, conseillère, Haut-commissariat du Canada, B.P. 569, Dacca 1000, République populaire du Bangladesh - Téléphone : (011-880-2) 883-639 - Télécopieur : (011-880-2) 883-043 - Télex : 64-2328 DMCN BJ

PERSONNE-RESSOURCE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR (DIRECTION DE L'EXPANSION DU COMMERCE EN ASIE ET PACIFIQUE SUD) :

Claire Seddon, PST, Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G2 - Téléphone : (613) 992-0952 - Télex : 053-3745 - Télécopieur : (613) 996-4309

REPRÉSENTANT AU CANADA :

Le haut-commissaire, Son Excellence Mohammed Mohsin, 85, chemin Range, suite 402, Ottawa (Ontario) K1N 8J6 - Téléphone : (613) 236-0138

Principales exportations canadiennes au Bangladesh
(en milliers de dollars)

<u>Codes</u>		<u>1988</u>	<u>1989</u>
1001.90	Froment (blé) nda et méteil	64,253	37,049
1207.50	Graines de moutarde, même concassées.	5,487	7,243
3104.20	Chlorure de potassium, dans un emballage excédant 10 kg	8,655	6,904
7208.24	Produits lam plats, f/1, n-al enro l/c larg 600, épaisseur infér à 3 mm	34	1,949
2401.20	Tabacs bruts ou non fabriqués, partiellement ou totalement écôtés	-	1,460
7204.49	Déchets et débris de fer ou d'aciers, nda	-	1,267
5502.00	Câbles de filaments artificiels	285	1,040
3006.60	Préparations chimiques contraceptives à base d'hormones ou de spermicides	1,000	917
8607.91	Parties nda, de locomotives ou de locotracteurs	1,915	889
1205.00	Graines de navette ou de colza, même concassées	232	583
2524.00	Amiante (asbeste)	1,006	350
8409.99	Parties de moteurs diesel ou semi-diesel	791	205
7209.90	Produits lam plats, f/a, n-al n-enro l/f largeur 600mm	496	45
8602.10	Locomotives sur rail, diesel-électr.	25,013	-
7601.10	Aluminium non travaillé, sans alliage	2,740	-
4702.00	Pâte de bois chimique	2,513	-
8527.39	Récepteurs radio, nda	2,141	-
2503.10	Soufres, bruts ou non raffinés	2,043	-
4703.21	Pâte de bois chimique, à la soude ou au sulfate	1,150	-
4704.21	Pâte chimique de conifères, au sulfate	917	-
8607.11	Bogies (trains de roulant)	809	-
3901.10	Polyéthylène à densité de moins de 0,94	790	-
7605.11	Fils d'aluminium sans alliage, à coupe transversale max. de plus de 7 mm	772	-
7605.21	Fils d'aluminium à alliage, à coupe transversale max. de plus de 7 mm	748	-
	Total partiel de	123,790	59,901
	Total	127,103	64,904

Principales importations canadiennes depuis le Bangladesh

(en milliers de dollars)

<u>Codes</u>		<u>1988</u>	<u>1989</u>
5310.10	Tissus de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, écrus	6,157	3,657
0208.20	Cuisses de grenouilles comestibles fraîches, réfrigérées ou congelées	2,697	3,550
0306.13	Langoustes congelées, décortiquées ou non/incl bouillies non décortiquées	3,130	2,338
6201.93	Anoraks & art similaires, de fibres syn/arti, pour hommes/garçonnetts, nda	705	2,064
6204.62	Pantalons & shorts, de coton, pour femmes/fillettes, nda	1,239	2,007
6205.30	Chemises, de fibres synthétiques ou arti, pour hommes/garçonnetts, nda	1,658	1,629
6205.20	Chemises, de coton, pour hommes/ garçonnetts, nda	1,455	1,384
6110.30	Chandails, gilets et art similaires, de fibres synthétiques, en bonneterie	<u>1,053</u>	<u>103</u>
	Total partiel de	<u>18,094</u>	<u>16,732</u>
	Total	30,399	23,181

INDE

INDE

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

La superficie de l'Inde est de 3 287 263 kilomètres carrés, soit environ le tiers de celle du Canada. La population, qui se chiffre à 835 millions, devrait atteindre 1 043 millions en l'an 2000, selon les prévisions. Les personnes d'origine indo-aryenne composent 72 % de la population, les Dravidiens 25 % et les Moghols, les Parsis, les Juifs et les Anglo-indiens 3 %. Quatre-vingt-trois pourcent de la population est hindouiste, 11% musulmane, 3 % chrétienne, et 2 % sikh. Des 17 langues officielles, la langue hindi est la plus utilisée. L'anglais, qui n'est pas une langue officielle, est couramment utilisé en affaires internationales et au gouvernement. Ancienne colonie britannique, l'Inde a connu une vague de nationalisme après la Première Guerre mondiale, et a accédé à l'indépendance en 1947.

SITUATION POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

L'Inde est une république fédérale comprenant 25 États et 7 territoires de l'Union. Ramaswamy Iyer Venkataraman en est le président. Le premier ministre V. P. Singh a remplacé Rajiv Gandhi à la suite des élections générales de novembre 1989 où le Parti du Congrès a perdu la majorité pour la seconde fois seulement depuis l'indépendance. Le gouvernement minoritaire de M. Singh a l'appui de plusieurs partis d'opposition qui ont pour principal objectif commun de déloger Rajiv Gandhi et d'empêcher son parti de prendre le pouvoir. La position du nouveau gouvernement a été renforcée dans une certaine mesure par les pertes subies par le Parti du Congrès aux élections tenues dans les États en février 1990.

Le revenu par personne est 306 \$ US. Toutefois, la croissance constante de l'économie protégée de l'Inde a favorisé la création d'une classe moyenne grandissante dont 120 millions de personnes ayant un revenu annuel disponible de plus de 2 500 \$ US, selon une étude de Baring Securities de Bombay. Les efforts d'expansion de l'Inde depuis son indépendance ont été orientés par une série de plans quinquennaux. Au cours de la dernière décennie, durant laquelle les sixième et septième plans ont été mis en application, l'Inde a enregistré un taux annuel moyen de croissance réelle du PIB de 5 %. L'Inde a réussi à accroître sa production alimentaire en vue de devenir autosuffisante, à augmenter sa production industrielle et ses importations de machines et de matières premières et à diversifier ses exportations.

La libéralisation croissante de l'activité économique résultant des réformes apportées en 1984 par l'ancien premier ministre Rajiv Gandhi ont permis d'assouplir les restrictions imposées aux importations de machinerie industrielle et de matières premières et à l'investissement étranger. Le régime fiscal a été simplifié et il existe de plus grandes possibilités pour le secteur privé d'investir dans des domaines tels que la production d'électricité.

Pour respecter sa promesse de ne pas faire marche arrière et de poursuivre la politique de libéralisation, le nouveau gouvernement a adopté les mesures que voici.

A) Une nouvelle politique d'importation et d'exportation, annoncée le 30 mars 1990 pour la période du 1^{er} avril 1990 au 31 mars 1993, conçue avec pragmatisme en tenant compte de la très grande dépendance de l'économie indienne à l'égard des importations. Au lieu de limiter davantage les importations pour tenter d'abaissier le déficit de la balance commerciale, les autorités ont mis en oeuvre une politique visant à stimuler les exportations, notamment *a*) en offrant des avantages plus nombreux aux exportateurs ayant du succès (sous forme de plus nombreuses licences d'importation) et *b*) en simplifiant les formalités d'importation des intrants dont ont besoin les exportateurs. La politique a pour principaux objectifs :

- i) de favoriser une croissance rapide et soutenue des exportations, notamment l'exportation de services, mais surtout les exportations qui rapportent des revenus nets plus élevés en devises étrangères;
- ii) de rendre plus facile l'importation des intrants nécessaires à la croissance industrielle soutenue, dont les matières importées essentielles à la modernisation et à l'avancement technologique;

iii) de simplifier et de rationaliser le processus à suivre pour les licences d'importation et la stimulation des exportations;

iv) d'aider les instituts de recherche et de développement reconnus en Inde à accroître leurs compétences scientifiques et techniques pour leur permettre d'adopter et de mettre au point des technologies;

v) de favoriser le remplacement efficace des importations et l'autonomie.

B) Une nouvelle politique industrielle, présentée le 31 mai 1990, qui a pour objet de poursuivre la libéralisation. Elle consiste principalement à supprimer les formalités administratives encombrantes : a) par l'approbation automatique des coentreprises avec investissements étrangers pouvant atteindre 40 % des capitaux propres; b) par l'élimination complète des licences pour les unités entièrement vouées à l'exportation et les zones de transformation pour l'exportation représentant un investissement d'au plus 53 millions de dollars canadiens; c) l'élimination complète des licences pour les nouvelles entreprises industrielles ayant des projets dans des régions éloignées supposant des immobilisations d'une valeur représentant moins de 53 millions de dollars canadiens et, dans le cas de projets ailleurs, des immobilisations correspondant à moins de 18 millions de dollars canadiens; d) la suppression de la nécessité de faire approuver par le gouvernement les projets de transfert technologique lorsque les redevances atteignent 5 % des ventes intérieures et 8 % des exportations (bien que le versement d'un montant global doive encore être autorisé par le gouvernement); e) l'autorisation automatique d'importer des machines et de l'équipement d'usine, jusqu'à concurrence de 30 % de l'investissement total en immobilisations et en machines requis par la nouvelle entreprise industrielle (la limite de 30 % comprend cependant les droits de douane dont le niveau moyen est de 80 à 100 %); f) l'autorisation automatique d'importer des matières nouvelles et des composants jusqu'à concurrence de 30 % de la valeur de la production annuelle à la sortie de l'usine (les mesures décrites aux points e) et f) viennent s'ajouter aux dispositions existantes pour les marchandises régies par la licence générale à vue); g) un traitement spécial pour les industries dont l'activité est rattachée à l'agriculture, notamment l'accès plus facile au crédit et la création d'unités de transformation et la promesse, par le gouvernement, de rendre publique sa décision sur les grands projets en 30 jours.

C) La création d'un Comité spécial sur le commerce extérieur et l'investissement qui a été annoncée le 12 juin 1990. Le Comité, composé du premier ministre et des ministres de l'Industrie, du Commerce et des Finances, a été créé pour accélérer le processus d'investissement et supprimer les embouteillages.

Le huitième plan quinquennal, en vigueur à compter de juin 1990, a pour principaux objectifs la création d'emplois, la diminution de la pauvreté, l'expansion, la production de biens de consommation essentiels et la lutte contre l'inflation. Les autorités espèrent que cette réorientation des priorités permettra d'atténuer le problème d'insuffisance de devises par la plus forte stimulation des exportations et par la diminution des importations non essentielles, ainsi que par l'incitation des entreprises industrielles ayant un moins grand besoin de capital et d'importations. Les dépenses accrues prévues dans le nouveau plan quinquennal et dans les crédits budgétaires pour le développement agricole et rural serviront à étendre et à moderniser l'infrastructure, ce pour quoi il faudra notamment accroître les importations d'équipement de construction, de biens d'équipement pour les centrales électriques et d'équipement de transport et de communications, tous des secteurs susceptibles de présenter un intérêt pour les exportateurs canadiens.

Selon les estimations, la dette extérieure de l'Inde est supérieure à 55 milliards de dollars américains, avec un ratio de service de la dette de 20,8 %. En 1988-1989, la valeur des exportations indiennes s'est élevée à 16 738 millions de dollars américains et celle des importations à 21 877 millions de dollars américains, produisant un déficit de 4 836 millions de dollars américains par rapport à 5 459 millions de dollars américains en 1987-1988. L'Inde exporte notamment des pierres fines, des vêtements, du matériel technique, du fil et du tissu de coton et du thé. Elle importe principalement du pétrole et des lubrifiants, des machines et des appareils non électriques, du fer et de l'acier, des perles et des pierres précieuses, des produits chimiques et des engrais. Les exportations de l'Inde sont surtout destinées aux États-Unis, à l'Union soviétique, au Japon, au Royaume-Uni et à l'Allemagne de l'Ouest, et ses importations proviennent principalement, par ordre d'importance, du Japon, des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Allemagne de l'Ouest et de l'Union soviétique.

RELATIONS EXTÉRIEURES

L'Inde est fière de son rôle de membre fondateur du Mouvement des non-alignés (MNA) et établit sa politique étrangère sur le principe du non-alignement. L'Inde a toujours soutenu que ses "relations spéciales" avec l'URSS ne l'empêchaient pas d'établir des liens amicaux avec l'Ouest. Outre sa participation au MNA, l'Inde est membre de l'ONU, du GATT et du Commonwealth, et elle a appuyé, en 1985, la création de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR). Les relations tendues avec le Pakistan se sont améliorées quelque peu en conséquence de l'élection récente du premier ministre Benazir Bhutto, mais les tensions se sont intensifiées à nouveau dans la région frontalière par suite de l'accentuation de la violence par les partisans nationalistes dans le Cachemire. Par ailleurs, le nouveau gouvernement a pris des mesures pour trouver des solutions aux problèmes bilatéraux existants et pour améliorer les relations avec Sri Lanka, le Népal et le Bangladesh.

RELATIONS BILATÉRALES

Les relations entre le Canada et l'Inde ont plusieurs facettes. Elles se manifestent notamment par l'intérêt que nous portons envers le rôle géopolitique de l'Inde sur le plan régional et international. En outre, le commerce de produits traditionnels avec l'Inde est abondant, les secteurs des relations économiques et commerciales et des investissements sont dynamiques et la dimension culturelle de l'immigration est appréciée. En matière d'aide, le Canada a toujours été un des principaux pays contributeurs.

Des consultations ministérielles annuelles (entre les ministres des Affaires extérieures) et des rencontres économiques entre les hauts représentants des deux gouvernements ont été établies en 1985 lors de la visite de M. Clark en Inde. Ces consultations portent sur une grande variété de questions politiques et économiques d'intérêt mutuel, sur le plan bilatéral et multilatéral. Elles ont été tenues pour la première fois à New Delhi en février 1987 et ont coïncidé avec la visite de M. Clark.

Un protocole d'entente sur la coopération industrielle entre le Canada et l'Inde a été signé en février 1987. Cette entente vise principalement à raffermir les liens canado-indiens dans le secteur industriel, à mettre en évidence les projets conjoints en cours et à fournir un mécanisme supplémentaire de promotion des intérêts du Canada en Inde. Les activités ont été axées sur de nombreux projets à caractère sectoriel, par exemple, les salons, les séminaires, les missions, ainsi de suite.

L'Inde bénéficie également du Tarif de préférence général accordé par le Canada.

COMMERCE

En 1989, la valeur des exportations canadiennes s'est élevée à 298,5 millions de dollars et celle des importations à 224 millions. La même année, l'Inde a été le huitième marché en importance pour les exportations canadiennes vers l'Asie. Bien que les statistiques indiquent une dépendance envers les produits primaires et les biens semi-transformés, les données ne comprennent pas les domaines cachés tels que les contrats pour études de conception, les services de construction et les redevances, les dividendes et les droits provenant du transfert de la technologie. Ce type de contrat de services constitue un élément notable de l'ensemble des relations commerciales entre le Canada et l'Inde.

Le gouvernement de l'Inde est lui-même le client dans une proportion considérable des exportations du Canada vers ce pays. La plupart des produits primaires sont "canalisés" par l'entremise d'organismes gouvernementaux tels que la Minerals and Metals Trading Corporation et la State Trading Corporation. Parmi les autres importants acheteurs du secteur public on compte notamment la Oil and Natural Gas Commission, Oil India Limited, les responsables du service central de production d'électricité et de celui des États, la Steel Authority of India Ltd., Hindustan Zinc Ltd., Hindustan Copper Ltd., et Coal India Ltd. La Corporation commerciale canadienne (CCC) peut beaucoup aider les exportateurs en raison du fait que les Indiens favorisent les échanges de gouvernement à gouvernement.

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) poursuit de nombreuses activités en Inde, allant de pair avec le secteur privé canadien qui s'intéresse de plus en plus à la possibilité de faire des affaires dans ce pays. Une entente de prêts parallèles s'élevant à 650 millions de dollars a été signée en 1983 par la SEE, l'ACDI et le gouvernement de l'Inde au sujet du projet hydro-électrique Chamera pour lequel le Canada a fourni des biens et des services. Cette entente a été le point de départ d'un projet de suivi en cours de négociations concernant une extension du projet Chamera et pour lequel on ferait à nouveau appel au financement de la SEE et de l'ACDI. Il y a par ailleurs une seconde initiative importante dans le secteur du pétrole et du gaz, qui bénéficie d'une ligne de crédit de 198 millions de dollars, et qui a permis à bon nombre d'exportateurs canadiens d'obtenir des contrats de la Oil and Natural Gas Commission.

Principales réalisations :

Projet hydro-électrique Chamera I 1984 (presque terminé)
Projet hydro-électrique Chamera Chamba (contrat accordé)
Projet houiller de Rajmahal, janvier 1989 (contrat signé)
Simulateurs de vol de la CAE Electronics

PRINCIPAUX SECTEURS OFFRANT DES DÉBOUCHÉS POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES

- 1) Équipement et services pour la production d'électricité et d'énergie : taille estimée du marché annuel (TEMA) - 820 millions de dollars; principaux concurrents (PC) - Union soviétique, Royaume-Uni, Allemagne, États-Unis, France
- 2) Produits et services liés à l'exploitation minière : TEMA - 220 millions de dollars; PC - Union soviétique, Allemagne, France, Australie
- 3) Produits et services technologiques de pointe : TEMA - 1 450 millions de dollars; PC - États-Unis, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Suède
- 4) Équipement et services pour le secteur pétrolier et gazier : TEMA - 2 100 millions de dollars; PC - États-Unis, Union soviétique, Singapour, Japon
- 5) Systèmes, équipement, composants et services pour le transport : TEMA - 1 000 millions de dollars; PC - États-Unis, France, Royaume-Uni, Pays-Bas, Allemagne

PERSONNES-RESSOURCES:

Robert Logie
Conseiller (affaires
commerciales)
Haut-commissariat du Canada
B.P. 5028
New Delhi, République de l'Inde
Téléphone : (011-91-11) 687-6500
Télex : 031-72363 DMCN IN
Télécopieur : (011-91-11)
687-6500 poste 401

Susan Cartwright
Consul et délégué commercial
Consulat du Canada
Hôtel Oberoi Towers,
Suite 2401
Nariman Point
Bombay 400 021,
République de l'Inde
Téléphone : (011-91-22) 202-4343
poste 2401
Télex : 84153/84154/82334/82335
OBBY IN
Télécopieur : (011-91-22) 287-5514

Roger Mailhot
Direction de l'expansion
du commerce en Asie et
Pacifique Sud
Affaires extérieures et
Commerce extérieur
125, promenade Sussex
Ottawa, Ontario
K1A 0G2
Téléphone : (613) 996-1989
Télex : 053-3745
Télécopieur : (613) 996-4309

Marcel Saucier
Direction de l'expansion
du commerce en Asie et
Pacifique Sud
Affaires extérieures et
Commerce extérieur
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2
Téléphone: (613) 996-5903
Télex: 053-3745
Télécopieur: (613) 996-4309

PRINCIPAUX SECTEURS CIBLÉS DES DÉMARCHES AUX ENTREPRISES CANADIENNES :

1. Équipements et services pour la production d'électricité et d'énergie
2. Produits et services pour l'exploitation minière
3. Produits et services technologiques de pointe
4. Équipement et services pour le secteur pétrolier et gazier
5. Systèmes, équipement, composants et services pour le transport

STATUT AUPRÈS DE LA SEE : Admis de fait (voir l'article 29)

BANQUES CANADIENNES EN INDE : Banque de Montréal-Proxar, Bombay, Richard Joff, directeur

REPRÉSENTANTS DU CANADA :

Robert Logie, conseiller (affaires commerciales), Haut-commissariat du Canada, B.P. 5028, New Delhi, République de l'Inde - Téléphone : (011-91-11) 687-6500 - Télex : 031-72363 DMCN IN - Télécopieur : (011-91-11) 687-6500, poste 401
Susan Cartwright, consul et délégué commercial, Consulat du Canada, Hôtel Oberoi Towers, suite 2401, Nariman Point, Bombay 400 021 - Téléphone : (011-91-22) 202-4343, poste 2401 - Télex : 84153/84154/82334/82335 OBBY IN - Télécopieur : (011-91-22) 287-5514

PERSONNE-RESSOURCE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIÈRES ET DU COMMERCE EXTERIEUR (DIRECTION DE L'EXPANSION DU COMMERCE EN ASIE ET PACIFIQUE SUD) :

R. Mailhot ou M. Saucier, PSE, Affaires extérieures et Commerce extérieur, 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G2 - Téléphone : (613) 996-1989 - Télex : 053-3745 - Télécopieur : (613) 996-4309

REPRÉSENTANT AU CANADA :

Le haut-commissaire, Don Macdonald, 125, promenade Springfield, Ottawa (Ontario) K1W 0P7 - Téléphone : (613) 944-4300

FICHE DOCUMENTAIRE - INDE

SUPERFICIE : 3 287 263 km²

POPULATION : 835 millions d'habitants

CAPITALE : New Delhi

RÉGIME DE GOUVERNEMENT : République parlementaire

CHEF D'ÉTAT : R. Venkataraman

PREMIER MINISTRE : V.P. Singh

LANGUE : L'hindi est la plus utilisée
parmi 17 langues officielles.
L'anglais est courant

COMPOSITION ETHNIQUES : Indo-Nordiques, Dravidiens,
Moghols, Parsis, Juifs, Anglo-Indiens

PIB : 255 milliards \$ US

TAUX D'INFLATION: 77%

REVENU PAR HABITANT : 306 \$ US

TAUX DE CHOMAGE: n.d.

MONNAIE : 14,81 roupies = 1 \$ CAN

CROISSANCE RÉELLE DU PIB: 5,5%

PRINCIPAUX PARTENAIRES COMMERCIAUX (1988-1989) :

Exportations : (total :
14,4 milliards \$ US)

Importations (total :
19,9 milliards \$ US)

1.	États-Unis	19 %
2.	URSS	15 %
3.	Japon	11 %
4.	Royaume-Uni	6 %
5.	RFA	6 %

1.	Japon	13 %
2.	États-Unis	10 %
3.	Royaume-Uni	10 %
4.	RFA	8 %
5.	URSS	5 %

ÉCHANGES COMMERCIAUX AVEC LE CANADA (en millions de dollars canadiens)

	1986	1987	1988	1989
Exportations	347,6	271,0	393,1	298,5
Importations	165,4	170,9	205,0	224,1
Balance	+182,2	+100,1	+188,1	+74,4

PRINCIPAUX SECTEURS OFFRANT DES DÉBOUCHÉS AUX ENTREPRISES CANADIENNES :

1. Équipement et services pour la production d'électricité et d'énergie
2. Produits et services pour l'exploitation minière
3. Produits et services technologiques de pointe
4. Équipement et services pour le secteur pétrolier et gazier
5. Systèmes, équipement, composants et services pour le transport

STATUT AUPRÈS DE LA SEE : Admissible aux termes de l'article 29.

BANQUES CANADIENNES EN INDE : Banque de Nouvelle-Écosse, Bombay, Richard Joll, directeur

REPRÉSENTANTS DU CANADA :

Robert Logie, conseiller (affaires commerciales), Haut-commissariat du Canada, B.P. 5208, New Delhi, République de l'Inde - Téléphone : (011-91-11) 687-6500 - Télex : 031-72363 DMCN IN - Télécopieur : (011-91-11) 687-6500, poste 401

Susan Cartwright, consul et délégué commercial, Consulat du Canada, Hôtel Oberoi Towers, suite 2401, Nariman Point, Bombay 400 021 - Téléphone : (011-91-22) 202-4343, poste 2401 - Télex : 84153/84154/82334/82335 OBBY IN - Télécopieur : (011-91-22) 287-5514

PERSONNE-RESSOURCE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR (DIRECTION DE L'EXPANSION DU COMMERCE EN ASIE ET PACIFIQUE SUD) :

R. Mailhot ou M. Saucier, PST, Affaires extérieures et Commerce extérieur, 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G2 - Téléphone : (613) 996-1989 ou 996-5903 - Télex : 053-3745 - Télécopieur : (613) 996-4309

REPRÉSENTANT AU CANADA :

Le haut-commissaire, Son Excellence G. N. Mehra, 105 route Springfield, Ottawa (Ontario) K1M 1C9 - Téléphone : (613) 744-3751

Principales exportations canadiennes en Inde
(en milliers de dollars)

<u>Codes</u>		<u>1988</u>	<u>1989</u>
3104.20	Chlorure de potassium, dans un emballage excédant 10 kg	40,171	34,107
2503.10	Soufres bruts ou soufres non raffinés	13,821	31,667
2524.00	Amiante (asbeste)	30,571	29,096
4703.21	Pâtes chimiques de bois, à la soude/sulfate, de conifères, mi-bl/bl, nda	26,596	20,184
7208.24	Produits lam plats, f/a, n-al enro l/c larg 600, épaisseur infér à 3 mm nda	-	17,777
4705.00	Pâtes mi-chimiques de bois	3,801	15,288
8805.20	Appareil au sol d'entraînement au vol et leurs parties	10,686	13,224
4702.00	Pâtes chimiques de bois, à dissoudre	4,238	10,467
8479.89	Machines et appareils mécaniques ayant une fonction propre nda	943	9,766
4801.00	Papier journal, en rouleaux ou en feuilles	56,099	7,133
8409.99	Parties de moteurs diesel ou semi-diesel	507	6,288
3901.10	Polyéthylène d'une densité inférieure à 0.94	792	5,564
2707.40	Naphthalène	5,043	4,314
7404.00	Déchets et débris de cuivre, et alliages de cuivre	2,522	4,111
7308.90	Constructions et parties de const en f/a (autres que const préfabriquées no94.06)	3,979	3,783
7326.90	Ouvrages en fer ou acier, nda	1,577	3,538
8504.23	Transformateurs à diélectrique liquide, d'une puissance excédant 10,000 kva	-	3,332
4801.60	Papiers fin, 10% pâte mécanique, rouleaux/feuilles, non couchés nda	2,624	3,256
8607.91	Parties nda, de locomotives ou de locotracteurs	875	2,338
8413.91	Parties de pompes pour liquides, même comportant un dispositif mesureur	582	2,193
8411.99	Parties de turbines à gaz, nda	3,400	1,791
8463.10	Bancs à étirer les barres, tubes, profilés fils ou sim pour travailler le métal	-	1,750
2823.00	Oxydes de titane	-	1,609
8479.90	Parties de machines et appareils mécaniques ayant une fonction propre nds	1,060	1,606
4701.00	Pâtes mécaniques de bois	2,691	1,536
2607.00	Minéraux de plomb et leurs concentrés	-	1,529
8411.21	Turbopropulseurs d'une puissance n'excédant pas 1100 KW	-	1,490
3902.10	Polypropylène	1,628	1,483
2615.90	Minéraux de niobium, de tantale et de vanadium et leurs concentrés	169	1,422
8424.30	Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet sim	-	1,272
8705.90	Véhicules automobiles à usages spéciaux nda	399	1,244

Codes		1988	1989
8431.43	Parties de machines de sondage/forage, autopropulsées/ non autopropulsées	895	1,234
2844.40	Éléments et isotopes radioactifs, nda et les comp de ces produits	687	1,219
8431.49	Parties pour grues, chariots de manu, chargeuses et autre mach de construction	2,371	1,188
7228.80	Barres creuses pour le forage, en aciers alliés ou non-alliés	674	1,145
3901.20	Polyéthylène d'une densité égale ou supérieure à 0.94	2,115	1,113
8525.10	Appareils d'émission pour la télévision, radiotéléphonie, radiodiffusion, etc.	287	1,104
9018.90	Instruments et app pour la médecine, la chirurgie ou l'art vétérinaire, nda	59	1,063
8708.99	Parties nda, pour véhicules automobiles	1,022	1,055
4704.21	Pâtes chimiques de bois, au bisulfite, de conifères, mi-bl/bl, nda	4,906	648
8410.90	Parties de turbines & roues hydrauliques y compris les régulateurs	10,088	524
8503.00	Parties destinées aux machines des Nos 85.01 ou 85.02	5,237	488
8471.91	Unités de traitement numériques, même présentées avec le reste d'un syst nda	3,952	70
7308.20	Tours et pylônes, en fer ou en acier	3,788	43
1514.10	Huile de colza ou de moutarde, non traitée	48,657	-
7302.10	Rails en fer ou en acier	22,073	-
1001.90	Blé, nda, et méteil	8,733	-
1208.90	Farines et tourteaux de graines ou de fruits oléag, sauf la moutarde, nda	4,914	-
7614.10	Fils, câbles, bandes torsadées, etc., à noyau d'alum., d'acier, non isolés	4,587	-
	Total partiel de	339,819	255,052
	Total	393,084	298,486

Principales importations canadiennes depuis l'Inde
(en milliers de dollars)

<u>Codes</u>		<u>1988</u>	<u>1989</u>
6103.22-211.49	Vêtements	51,490	61,727
5701.10	Tapis de laine ou de poils fins, à points noués ou enroulés	13,696	16,842
0801.30	Noix de cajou, fraîches ou sèches, même sans leurs coques ou décortiquées	3,778	8,553
4203.10	Vêtements en cuir	1,745	8,092
7102.10	Diamants, non triés, même travaillés	4,440	7,417
6214.10-.90	Châles, écharpes, voiles et articles sim.	4,912	5,515
1006.30	Riz semi-blanchi ou blanchi, même poli ou glacé	3,672	3,936
7103.91	Rubis, saphirs et émeraudes, autrement travaillées	341	3,292
6403.59	Chaussures, semelles extérieures et dessus en cuir naturel, nda	3,298	3,245
0902.30-.40	Thé noir (fermenté) & thé partiellement fermenté	2,757	3,204
5007.20	Tissus de soie, 85% ou plus en poids de soie, autre que la bourrette	1,921	3,034
2614.00	Minéraux de titane et leurs concentrés	-	2,765
0904.11	Poivre (du genre Piper), non broyé ni pulvérisé	8,333	2,752
8306.29	Statuettes et autres objets d'ornement, nda	3,289	2,653
7418.10	Tables, articles de ménage ou d'économie domes en cuivre et leurs parties	2,184	2,628
6406.10	Dessus de chaussures et leurs parties, à l'exc des contreforts et bouts durs	1,563	2,610
4202.21	Sacs à main, à surface extérieure en cuir	3,436	2,542
5702.10	Tapis dits "Kelim/, "Schumacks/ et tapis similaires tissés à la main	2,139	2,368
7102.39	Diamants non industriels nda, non montés ni sertis	2,146	2,329
0306.13	Crevettes congelées, décortiquées ou non, /incl bouillies non décortiquées/	476	2,238
5310.10	Tissus de jute ou d'autres fibres textiles libériennes, écrus	1,991	2,077
5112.19	Tissus de laine/poils fins peignés, 85% laine/poils	1,614	2,016
7222.20	Barres en aciers inoxydables, simplement obtenues ou parachevées à froid	2,724	1,990
0901.11	Café non torréfié, non décaféiné	3,137	1,943
4412.11	Contre-plaqués au moins 1 pli ext en bois tropicaux	1,617	1,386
7113.19	Articles de bijou, leurs part aut/mét préc revêt, plaqués, doub aut/mét préc	-	1,374
6802.93	Pierres de taille/construction travaillées en granit	472	1,350
4106.20	Peaux épilées de caprins, préparées après tannage, nda	2,120	1,324

<u>Codes</u>		<u>1988</u>	<u>1989</u>
6302.60	Linge de toilette ou de cuisine, bouclé du genre éponge, de coton	739	1,300
4203.29	Gants et moufles en cuir, nda	1,487	1,292
6302.51	Linge de table, de coton, nda	923	1,254
5701.90	Tapis d'autres matières textiles, à points noués ou enroulés	2,258	1,183
4001.30	Balata, gutta-percha, guayule, chicle et gommes naturelles analogues	152	1,162
2106.90	Préparations alimentaires, nda	941	1,132
5702.99	Tapis d'autres matières textiles, tissés, confectionnés, nda	1,140	1,123
3204.16	Colorants réactifs et préparations à base de ces colorants	496	1,079
1211.90	Plantes, parties de plantes, graines et fruits util princip en parf, méd,etc nda	654	1,008
2710.00	Kérosène et huiles obtenues de minéraux bitumineux, sauf le brut, etc.	<u>11,710</u>	<u>-</u>
	Total partiel de	<u>149,791</u>	<u>171,735</u>
	Total	205,030	224,091

MYANMAR

MYANMAR

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Myanmar, anciennement la Birmanie, occupe une superficie de 676 552 kilomètres carrés. Sa population, de 40,8 millions d'habitants, augmente à un taux annuel de 2 % et devrait dépasser les 50 millions en l'an 2000. Les Birmans d'origine tibétaine constituent le groupe ethnique prédominant, les autres ethnies étant les Chans, les Rakhines, les Karens, les Kachins et les Chins. Myanmar compte également plus d'un million de descendants des premiers habitants du pays, les Mòns, et quelque deux millions d'Indiens et de Chinois. La langue officielle est le Myanmar, plusieurs dialectes étant aussi utilisés. L'usage de l'anglais est par ailleurs répandu dans le monde des affaires.

SITUATION POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

Myanmar a été sous l'autorité britannique de 1886 jusqu'à l'occupation japonaise en 1942. Les forces britanniques ont chassé les Japonais du territoire en 1945 et Myanmar a accédé à l'indépendance en 1948. Ce pays, devenu république, a choisi de ne pas devenir membre du Commonwealth.

En 1962, le général Ne Win a mené un coup d'État militaire qui a eu pour effet de renverser le gouvernement, de dissoudre le Parlement et d'instaurer un régime unipartite dirigé par le Parti du programme socialiste birman. Le Conseil révolutionnaire a formé le gouvernement de Myanmar jusqu'à ce que le général Ne Win rétablisse le régime civil et constitutionnel en 1972. Bien que le général ait officiellement pris sa retraite, il a en fait continué d'exercer son autorité sur le gouvernement par l'entremise de la présidence du parti.

En 1988, une série de grandes émeutes ont eu lieu à Rangoon (Yangon) et dans d'autres villes du Sud. Les manifestations ont été réprimées avec une force telle qu'elle a été réprouvée à l'échelle internationale et que les autorités de la plupart des pays, dont le Canada, ont décidé de suspendre ou de limiter leur aide. Le général Ne Win a démissionné de la présidence du parti par suite de l'échec de l'administration civile de courte durée, et les autorités militaires ont repris le pouvoir et mis en place le conseil d'État pour le rétablissement de l'ordre public.

Depuis l'indépendance, la stabilité de Myanmar a été perturbée par des mouvements de protestations. Le gouvernement est décidé à maintenir l'unité de l'État et, à cette fin, s'est efforcé d'étouffer ou de contenir toutes les insurrections des minorités ethniques.

Aux élections parlementaires tenues en mai 1990, la ligue nationale pour la démocratie a été portée au pouvoir. A l'heure actuelle, toutefois, aucune date n'a été fixée pour la remise du pouvoir aux membres démocratiquement élus du Parlement.

Selon les Nations Unies, Myanmar est l'un des 25 pays les moins avancés au monde, le revenu annuel moyen par habitant s'élevant à environ 265 \$ US. L'économie est surtout tributaire de l'agriculture, principalement de la culture du riz. Depuis 1962, le gouvernement du Parti du programme socialiste birman s'est engagé sur la «Voie birmane vers le socialisme» et a mis l'accent sur le principe de l'autonomie et sur l'étatisation. La politique adoptée à cette fin a entraîné la nationalisation des principales entreprises et la réglementation très rigoureuse des investissements étrangers. Les autorités ont d'abord accordé la priorité à l'industrialisation, mais ont porté un plus grand intérêt à l'agriculture durant les années 70.

Au cours des dernières années, le gouvernement du Parti du programme socialiste birman a semblé favoriser une certaine libéralisation de la politique économique et de la politique relative aux investissements étrangers, particulièrement dans le domaine de l'exploration pétrolière et gazière.

Selon les estimations, la dette extérieure est de 4,6 milliards de dollars américains, et le service de la dette dépasse actuellement les revenus. En 1989, le PIB s'est élevé à 10,6 milliards de dollars américains. En 1989-1990, le taux de croissance réelle a atteint 1,8 % selon les estimations, le premier taux positif enregistré depuis 1985-1986.

RELATIONS EXTÉRIEURES

Depuis son indépendance en 1948, Myanmar a toujours eu une politique étrangère fondée sur les principes du non-alignement et de la "non-intervention". Sous le régime du Parti du programme socialiste birman, Myanmar a multiplié les rapports avec des pays industrialisés (Royaume-Uni, Allemagne de l'Ouest, Corée du Sud, Japon et Canada) tout en maintenant des relations normales avec les pays communistes. En 1980, Myanmar s'est retiré du Mouvement des non-alignés, estimant qu'il "penchait" vers le bloc soviétique et s'était éloigné du véritable non-alignement. Récemment, toutefois, Myanmar a cherché à améliorer ses relations avec de nombreux autres pays.

RELATIONS BILATÉRALES

Le Canada a reconnu Myanmar au moment de son indépendance en 1948, mais ce n'est qu'en 1958 qu'il a établi des relations diplomatiques avec ce pays. La décision de Myanmar de ne pas se joindre au Commonwealth a coupé les liens entre ce pays et le Canada et d'autres anciennes colonies britanniques en Asie. Myanmar a ouvert une mission permanente à Ottawa en 1966 mais l'a fermée en 1978 par mesure d'austérité. L'ambassade a été ouverte à Ottawa en 1985. L'ambassadeur du Canada à Myanmar réside au Bangladesh. Toutefois, il existe des représentants commerciaux à l'ambassade canadienne de Bangkok (Thaïlande) et, à l'ambassade de Grande-Bretagne à Yangon, une petite section dotée de personnel local qui s'occupe expressément des intérêts du Canada.

Étant donné l'évolution de la situation sur le plan de la politique et des droits de la personne, la plupart des pays contributeurs ont interrompu ou fortement réduit l'aide qu'ils fournissaient. A l'heure actuelle, le gouvernement du Canada ne poursuit aucun projet d'aide à Myanmar et il étudiera tous les aspects de nos relations avec ce pays en fonction de l'évolution de la situation politique. Il est recommandé aux entreprises d'obtenir des renseignements à jour auprès de la Direction de l'expansion du commerce en Asie et Pacifique Sud.

COMMERCE

Myanmar exploite ses ressources pétrolières depuis la fin du siècle dernier. En raison d'un manque de devises, ce pays n'a toutefois pas le matériel moderne nécessaire à l'exploration en haute mer ni à l'augmentation de la production des gisements déjà en exploitation. Myanmar a commencé à explorer ses riches ressources en hydrocarbures avec l'aide de la Banque mondiale et d'un nombre de pays industrialisés. Ces dernières années, la Corporation Petro-Canada pour l'assistance internationale a contribué à la réalisation d'une étude d'exploitation et a fourni de l'aide technique. En 1989, la société Ressources pétrolières Petro-Canada a obtenu un des dix contrats d'exploration adjugés à des sociétés pétrolières étrangères.

L'incertitude sur le plan politique, la planification rigoureuse par l'État et les dissensions civiles sont à l'origine du fléchissement des exportations et des importations de Myanmar. Ce pays exporte principalement des produits forestiers, agricoles et miniers ainsi que du poisson et des produits de la pêche, mais il continue d'importer surtout du matériel de construction, des machines, de l'équipement de transport, des outils et des pièces de rechange.

PERSONNES-RESSOURCES

M. Robert Vanderloo
 Conseiller (affaires
 commerciales) et consul
 Ambassade du Canada
 B.P. 2090
 Bangkok 10500
 Royaume de Thaïlande
 Téléphone : (011-66-2) 234-1461
 Télex : 82671 DOMCAN TH
 Télécopieur : (011-66-2) 236-6463

Gilles Potvin
 Direction de l'expansion
 du commerce en Asie et
 Pacifique Sud
 Affaires extérieures et
 Commerce extérieur
 125, promenade Sussex
 Ottawa (Ontario)
 K1A 0G2
 Téléphone : (613) 992-0952
 Télex : 053-3745
 Télécopieur : (613) 996-4309

À Myanmar : Kyaw Zaw Win, agent à la Section des intérêts canadiens, Ambassade de Grande-Bretagne, Yangon - Téléphone : 81708 - Télex : BM 21223 (CAN SEC).

Exportations (total) :
 525 millions \$ US

1.	Chine	17 %
2.	Singapour	9 %
3.	Thaïlande	6 %
4.	Japon	6 %
5.	URSS	3 %

Importations (total) :
 741 millions \$ US

1.	Japon	29 %
2.	Chine	11 %
3.	Singapour	5 %
4.	France	7 %
5.	RFA	7 %

ÉCHANGES COMMERCIAUX AVEC LE CANADA (en millions de dollars canadiens)

	1986	1987	1988	1989
Exportations	0,3	1,0	0,8	0,3
Importations	1,4	0,7	1,8	0,3
Balances	-1,1	+0,3	-1,0	-0,1

PRINCIPAUX SECTEURS OFFRANT DES TRAVAILLES AUX ENTREPRISES CANADIENNES :

1. Matériel et services pour le secteur agricole
2. Matériel et services pour la production d'électricité et d'énergie
3. Agriculture
4. Infrastructures urbaine

BANQUES CANADIENNES À MYANMAR :

REPRÉSENTANTS DU CANADA :

M. Robert Vanderloo, conseiller (affaires commerciales) et consul, Ambassade de Canada, B.P. 2090, Bangkok 10500, Royaume de Thaïlande - Téléphone : (011-66-2) 234-1461 - Télex : 82671 DOMCAN TH

Kyaw Zaw Win, agent à la Section des intérêts canadiens, Ambassade de Grande-Bretagne, Yangon - Téléphone : 81708 - Télex : BM 21223 (CAN SEC)

PERSONNE-RESSOURCE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES INTÉRIEURES ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR (DIRECTION DE L'EXPANSION DU COMMERCE EN ASIE ET PACIFIQUE SUD) :

G. Potvin, PST, Affaires extérieures et Commerce extérieur, 125 promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G2 - Téléphone : (613) 992-0952 - Télex : 053-3745 - Télécopieur : (613) 996-4309

REPRÉSENTANT AU CANADA :

L'ambassadeur, Sou Eawin Win Mye, Ambassade de Myanmar, 111, rue St-Jacques, 1111-112, Ottawa (Ontario) K1N 8J6 - Téléphone : (613) 992-0952

FICHE DOCUMENTAIRE - MYANMAR

SUPERFICIE : 676 552 km²

POPULATION : 40,8 millions d'habitants

CAPITALE : Yangon

RÉGIME DE GOUVERNEMENT : république

CHEF D'ÉTAT ET PREMIER MINISTRE :
Général Saw Maung

LANGUE : Myanmar

COMPOSITION ETHNIQUE : Birmans (68 %), Chans (9 %), Karens, (7 %), Rakhines (4 %), Chinois (3 %), Indiens (2 %), Autres (7 %)

PIB : 10,6 milliards \$ US

TAUX D'INFLATION: 60% (est.)

REVENU PAR HABITANT : 265 \$ US

RATIO DE SERVICE DE LA DETTE: 59%

MONNAIE : 5,7 kyats = 1 \$ CAN

TAUX DE CHOMAGE: n.d.

PRINCIPAUX PARTENAIRES COMMERCIAUX (1988) :

Exportations : (total :
588 millions \$ US)

1.	Chine	17 %
2.	Singapour	9 %
3.	Thaïlande	6 %
4.	Japon	6 %
5.	URSS	3 %

Importations (total :
741 millions \$ US)

1.	Japon	29 %
2.	Chine	11 %
3.	Singapour	8 %
4.	France	7 %
5.	RFA	7 %

ÉCHANGES COMMERCIAUX AVEC LE CANADA (en millions de dollars canadiens)

	<u>1986</u>	<u>1987</u>	<u>1988</u>	<u>1989</u>
Exportations	0,3	1,0	0,8	0,3
Importations	1,6	0,7	3,0	1,5
Balance	-1,2	+0,3	-2,2	-1,3

PRINCIPAUX SECTEURS OFFRANT DES DÉBOUCHÉS AUX ENTREPRISES CANADIENNES :

1. Matériel et services pour le secteur pétrolier et gazier
2. Matériel et services pour la production d'électricité et d'énergie
3. Agriculture
4. Infrastructure urbaine

BANQUES CANADIENNES À MYANMAR : Aucune

REPRÉSENTANTS DU CANADA :

M. Robert Vanderloo, conseiller (affaires commerciales) et consul, Ambassade du Canada, B.P. 2090, Bangkok 10500, Royaume de Thaïlande - Téléphone : (011-66-2) 234-1461 - Télex : 82671 DOMCAN TH

Kyaw Zaw Win, agent à la Section des intérêts canadiens, Ambassade de Grande-Bretagne, Yangon - Téléphone : 81708 - Télex : BM 21223 (CAN SEC)

PERSONNE-RESSOURCE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR (DIRECTION DE L'EXPANSION DU COMMERCE EN ASIE ET PACIFIQUE SUD) :

G. Potvin, PST, Affaires extérieures et Commerce extérieur, 125 promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G2 - Téléphone : (613) 992-0052 - Télex : 053-3745 - Télécopieur : (613) 996-4309

REPRÉSENTANT AU CANADA :

L'ambassadeur, Son Excellence U Win Shein, Ambassade de Myanmar, 85, chemin Range, suite 902, Ottawa (Ontario), K1N 8J6 - Téléphone : (613) 232-6434.

Principales exportations canadiennes à Myanmar

(en milliers de dollars)

<u>Codes</u>		<u>1988</u>	<u>1989</u>
8502.11	Groupes électrogènes à moteur diesel d'une puissance n'excédant pas 75 kva	-	171
8473.30	Parties et accessoires des machines du No 84.71	-	27
8503.00	Parties destinées aux machines des Nos 85.01 ou 85.02	29	26
9022.90	Parties et accessoires d'appareils utilisant les radiations alpha, bêta, etc.	-	13
9606.21	Boutons en matières plastiques, non recouverts de matières textiles	-	11
4823.40	Papiers à diagrammes pour appareils enregistreurs, en bobines/feuilles/disques	-	8
0511.10	Sperme de taureaux	24	6
8422.90	Parties de mach à laver la vaiss, nettoyy ou sécher les récip, embal ou empaq etc	-	4
2524.00	Amiante	417	-
3004.50	Vitamines & dérivés, en dosages	110	-
0105.11	Poules d'élevage vivantes ne pesant pas plus de 185 g	89	-
8436.91	Pièces de machines pour poulailler	49	-
3501.90	Colles de caséine, caséinates et autres dérivés de caséine	30	-
3909.40	Résines phénoliques	25	-
7308.90	Ouvrages & éléments d'ouvrages, (sauf les constructions préfabriquées du no. 9406)	-	17
8515.90	Pièces de machines à l'électr, au laser, aux ultra-sons, etc., pour souder et couper, nda, ou pour vaporiser à chaus	5	-
4802.40	Papier, papier peint, en rouleaux ou en feuilles, non enduit	2	-
3215.11	Encre d'imprimerie, noire	1	-
	Total partiel de	798	266
	Total	806	297

Principales importations canadiennes depuis Myanmar

(en milliers de dollars)

<u>Codes</u>		<u>1988</u>	<u>1989</u>
0306.13	Crevettes congelées, décortiquées ou non, /incl bouillies non décortiquées/	1,249	557
4407.21	Bois d'oeuvres, Meranti red (light & dark), Bakau, white Lauan etc	703	530
8802.20	Avions et autre véhicules aériens nda, d'un poids à vide 2,000 kg	-	228
6205.20	Chemises, de coton, pour hommes/garçonnetts, nda	440	112
4403.33	Bois bruts, Keruing, Ramin, Kapur, Teak, Jongkong, Merbau etc	334	45
	Total partiel de	2,726	1,472
	Total	2,985	1,547

LE NEPAL EN 1975

Le Népal est un pays en développement... (faint text describing the country's status and development goals)

LE NEPAL EN 1975 (continued)

Le Népal est un pays en développement... (faint text describing the country's status and development goals)

Le Népal est un pays en développement... (faint text describing the country's status and development goals)

NÉPAL

Le Népal est un pays en développement... (faint text describing the country's status and development goals)

Le Népal est un pays en développement... (faint text describing the country's status and development goals)

LE NEPAL EN 1975

Le Népal est un pays en développement... (faint text describing the country's status and development goals)

Le Népal est un pays en développement... (faint text describing the country's status and development goals)

NÉPAL

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Situé entre l'Inde et la Chine, le Népal est un pays sans accès à la mer dont le territoire couvre une superficie de 141 000 kilomètres carrés. Sa population, de 18,7 millions d'habitants, s'accroît à un taux annuel de 2,5 %. Les deux principaux groupes ethniques sont les Tibétains, ou Mongols, et les Indo-aryens. Le Népal est le seul royaume hindouiste au monde, 90 % de sa population pratiquant cette religion, et il compte également de petites minorités bouddhiste, musulmane et chrétienne. La langue officielle est le népali, mais elle n'est parlée que par 52 % de la population environ. Il y a également plusieurs dialectes d'origine indo-européenne ou tibétaine. L'anglais est parlé et compris dans les grands centres, dans l'administration publique et dans le milieu des affaires. Jamais colonisé, le Népal a toujours constitué un royaume distinct.

SITUATION POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

Selon la Constitution du Népal, promulguée en 1962, le roi, Sa Majesté le maharajadhiraja Birendra Bir Bikram Shah Dev, est investi de la souveraineté du Népal. Le monarque jouit de tous les pouvoirs -- exécutifs, législatifs et judiciaires.

Dans le cadre d'un régime représentatif sans parti (les panchayats), le roi exerce un pouvoir absolu, avec le premier ministre et le Cabinet (dont les membres sont nommés par le monarque et doivent faire partie du Rashtriya Panchayat ou Assemblée nationale) jouant un rôle consultatif. Le Cabinet devait rendre compte au Rashtriya Panchayat, mais le roi conservait le pouvoir d'accepter ou de refuser, à sa discrétion, de sanctionner les projets de loi. Toutefois, à cause des mouvements populaires de démocratisation dirigés par un parti d'opposition, le Parti népalais du Congrès, et le front uni gauchiste, le roi se voit obligé, en février 1990, de consentir au multipartisme et de dissoudre les assemblées locales et plusieurs organismes s'y rattachant par lesquels il avait conservé le pouvoir politique.

Le 18 avril 1990, le roi assermente le président intérimaire de l'opposition, le Parti népalais du Congrès, M. Krishna Prasad Bhattarai qui devient premier ministre, et un cabinet composé de 11 membres de différents partis entre en fonction peu de temps après. Le nouveau gouvernement s'est engagé à créer un comité qui sera chargé de recommander des modifications à la Constitution reflétant un régime démocratique multipartite et de préparer les élections générales devant avoir lieu durant l'année à venir.

Le revenu annuel par habitant est d'environ 170 \$ US. L'agriculture monopolisant 91 % de la main-d'oeuvre, l'économie népalaise et les revenus en devises sont lourdement tributaires de ce secteur. Les exportations de vêtements et de tapis se sont accrues de façon appréciable ces dernières années. En 1988, le tourisme a produit 20 % des revenus en devises. En 1988, le PIB s'est élevé à 3,1 milliards de dollars américains, montant qui représente un taux de croissance réelle de 4,5 %. Selon les estimations, la dette extérieure du Népal s'élève à 1,1 milliard de dollars américains, avec un ratio de service de la dette de 11,3 %. En 1988-1989, la valeur des exportations a atteint 188 millions de dollars américains et celle des importations, 663 millions.

RELATIONS EXTÉRIEURES

Le Népal fait partie du Mouvement des pays non-alignés, au sein duquel il a généralement adopté une position modérée. La promotion du Népal comme "zone de paix", qui est également liée à la situation géographique du pays, situé entre l'Inde et la Chine, est un exemple d'une telle stratégie. L'accent que met le Népal sur les besoins des nations sans accès à la mer, dans le cadre des discussions Nord-sud, lui est également inspiré par sa situation géographique.

En plus d'être membre de l'ONU, le Népal est membre de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR), dont le secrétariat est situé à Katmandou. L'adhésion à l'ASACR a permis au Népal de promouvoir ses intérêts régionaux au sein d'un forum multilatéral.

La relation que le Népal entretient avec l'Inde est de la plus haute importance sur le plan du commerce. L'Inde n'est pas seulement le principal partenaire commercial du Népal; comme ce dernier n'a aucun accès à la mer, presque toutes ses importations et exportations doivent transiter par le territoire indien. L'importance des relations entre les deux pays a été reconnue dans le traité d'amitié indo-népalais conclu en 1950. En 1978, le Népal et l'Inde ont signé des traités concernant le commerce et le transit, lesquels servaient à garantir davantage le transit et à étendre le traitement spécial aux exportations népalaises de produits industriels vers l'Inde. Ces traités ont expiré en mars 1989 sans avoir été renouvelés, entraînant de graves problèmes économiques et la détérioration des relations politiques entre les deux pays. Toutefois, par suite d'une rencontre des nouveaux premiers ministres de ces deux pays, les dispositions des traités expirés ont été rétablies en juin 1990, en attendant la conclusion de nouveaux accords.

RELATIONS BILATÉRALES

Le Canada et le Népal entretiennent des relations diplomatiques depuis 1965. Du côté canadien, celles-ci sont menées depuis le haut-commissariat du Canada à New Delhi, et l'aide canadienne au Népal a été un aspect très important des relations entre les deux pays.

Les exportations du Népal vers le Canada sont admissibles au Tarif de préférence général accordé par le Canada.

COMMERCE

En 1989, les exportations du Canada se sont élevées à 1,7 million de dollars, contre 2,9 millions en 1988 et 3,7 millions en 1987. Les importations ont quant à elles atteint 1,6 million de dollars, comparativement à 1,7 million en 1988.

De façon générale, les possibilités commerciales se rattachent aux projets financés par l'ACDI, la Banque mondiale ou la Banque asiatique de développement. Des sociétés canadiennes sont actives au Népal dans les domaines de l'exploitation hydro-électrique, de la construction routière et de la vente et de l'entretien d'avions. Himalayan Power Consultants (HPC), un consortium formé de sociétés canadiennes, notamment Acres International, le Groupe SNC et Lavalin International, a récemment obtenu le contrat pour l'étude de préféabilité relative au projet hydro-électrique Karnali/Chisipani. D'autres sociétés canadiennes ont participé à la construction de nouvelles installations aéroportuaires de Katmandou. N. D. Lea and Associates participent à la construction de plusieurs routes. De plus, Petro-Canada International procède actuellement à d'importants travaux d'exploration des gisements pétrolières et gaziers.

PRINCIPAUX SECTEURS OFFRANT DES DÉBOUCHÉS POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES

Des possibilités s'offrent aux sociétés canadiennes dans le domaine de l'aide technique liée aux grands projets d'aménagement hydraulique et énergétique ainsi que dans les secteurs des services d'experts-conseils et d'ingénierie en général.

PERSONNES-RESSOURCES

Robert Logie
 Conseiller (affaires commerciales)
 Haut-commissariat du Canada
 B.P. 5208
 New Delhi, République de l'Inde
 Téléphone : (011-91-11) 687-6500
 Télex : 031-72363 DMCN IN
 Télécopieur : (011-91-11) 687-6500
 poste 401

Roger Maillot
 Direction de l'expansion
 du commerce en Asie et
 Pacifique Sud
 Affaires extérieures et
 Commerce extérieur
 125, promenade Sussex
 Ottawa (Ontario)
 K1A 0G2
 Téléphone : (613) 996-1989
 Télex : 053-3745
 Télécopieur : (613) 996-4309

Charles Parker, principal secrétaire
 Bureau de coopération du Canada
 Lazimpat
 Katmandou
 Royaume du Népal
 Téléphone : (011-977) 416-911
 Télécopieur : (011-977) 415-391

ÉCHANGES COMMERCIAUX AVEC LE CANADA (en millions de dollars canadiens)

	1986	1987	1988	1989
Exportations	1,2	3,7	2,9	1,7
Importations	0,8	0,8	1,7	1,6
Bilan	+0,4	+2,9	+1,2	+0,1

PRINCIPAUX SECTEURS OFFRANT DES DÉBOUCHÉS POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES :

1. Matériel et services pour le secteur pétrolier et gazier
2. Installations et matériel d'irrigation
3. Transports
4. Matériel de télécommunications
5. Pâte à papier

STATUT AUPRÈS DE LA SEXE : (féminisme limité)

STATUT AUPRÈS DE L'ACDI : Programme dans le pays

BANQUES CANADIENNES AU NÉPAL : Aucune

REPRÉSENTANTS DU CANADA :

M. Robert Logie, conseiller (affaires commerciales), Haut-commissariat du Canada, République de l'Inde - Téléphone : (011-91-11) 687-6500 - Télex : 031-72363 DMCN IN (011-91-11) 687-6500, poste 401
 Charles Parker, secrétaire principal, Bureau de coopération du Canada, Lazimpat, Katmandou - Téléphone : (011-977) 416-911 - Télécopieur : (011-977) 415-391

PERSONNE-RESSOURCE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIÈRES ET DU COMMERCE EXTERIEUR (DIRECTION DE L'EXPANSION DU COMMERCE EN ASIE ET PACIFIQUE SUD) :
 R. Maillot, PSY, Affaires extérieures et Commerce extérieur, 125 promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G2 - Téléphone : (613) 996-1989 - Télex : 053-3745 - Télécopieur : (613) 996-4309

REPRÉSENTANT AU CANADA

L'ambassadeur, Son Excellence Mouton Mao Sainya, Ambassade du Népal, 2201 Lenoir Place, N.W., Washington, D.C. 20038 U.S.A. - Téléphone : (302) 667-4526

FICHE DOCUMENTAIRE - NÉPAL

SUPERFICIE : 141 000 km²

POPULATION : 18,7 millions d'habitants

CAPITALE : Katmandou

RÉGIME DE GOUVERNEMENT : monarchie

CHEF D'ÉTAT : Sa Majesté
Birendra Bir Bikram Shah Dev

PREMIER MINISTRE : Krishna Prasad Bhattarai

LANGUE : Népal

COMPOSITION ETHNIQUE : Tibétains, Mongols,
Indo-aryens

PIB : 3,1 milliards \$ US

TAUX D'INFLATION: 9%

REVENU PAR HABITANT : 170 \$ US

RATIO DE SERVICE DE LA DETTE: 11,3%

MONNAIE : 24,31 roupies népalaises = 1 \$ CAN

TAUX DE CHOMAGE: n.d.

PRINCIPAUX PARTENAIRES COMMERCIAUX (1988) :

Exportations (total :
180 millions \$ US)

Importations (total :
649 millions \$ US)

1.	Inde	44 %
2.	États-Unis	20 %
3.	RFA	10 %
4.	Royaume-Uni	6 %

1.	Inde	40 %
2.	Japon	13 %
3.	Singapour	7 %
4.	RFA	3 %

ÉCHANGES COMMERCIAUX AVEC LE CANADA (en millions de dollars canadiens)

	1986	1987	1988	1989
Exportations	1,2	3,7	2,9	1,7
Importations	0,8	0,8	1,7	1,6
Balance	+0,4	+2,9	+1,3	+0,2

PRINCIPAUX SECTEURS OFFRANT DES DÉBOUCHÉS POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES :

1. Matériel et services pour le secteur pétrolier et gazier
2. Installations et matériel d'irrigation
3. Transports
4. Matériel de télécommunications
5. Pâte à papier

STATUT AUPRÈS DE LA SEE : Présence limitée

STATUT AUPRÈS DE L'ACDI : Programme dans le pays

BANQUES CANADIENNES AU NÉPAL : Aucune

REPRÉSENTANTS DU CANADA :

M. Robert Logie, conseiller (affaires commerciales), Haut-commissariat du Canada, B.P. 5208, New Delhi, République de l'Inde - Téléphone : (011-91-11) 687-6500 - Téléx : 031-72363 DMCN IN - Télécopieur : (011-91-11) 687-6500, poste 401

Charles Parker, secrétaire principal, Bureau de coopération du Canada, Lazimpat, Katmandou, Népal - Téléphone : (011-977) 416-911 - Télécopieur : (011-977) 415-391

PERSONNE-RESSOURCE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR (DIRECTION DE L'EXPANSION DU COMMERCE EN ASIE ET PACIFIQUE SUD) :

R. Mailhot, PST, Affaires extérieures et Commerce extérieur, 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario), K1A 0G2 - Téléphone : (613) 996-1989 - Téléx : 053-3745 - Télécopieur : (613) 996-4309

REPRÉSENTANT AU CANADA

L'ambassadeur, Son Excellence Mohan Man Sainju, Ambassade du Népal, 2131 Lerow Place N.W., Washington, D.C. 2008 U.S.A. - Téléphone : (202) 667-4550

Principales exportations canadiennes au Népal

(en milliers de dollars)

<u>Codes</u>		<u>1988</u>	<u>1989</u>
5502.00	Câbles de filaments artificiels	64	310
9022.19	Appareils à rayons x, y compris les app de radiophotographie, nda	-	234
3002.20	Vaccins pour la médecine humaine	124	217
8436.80	Mach&app pour l'agric/hort/sylviculture/ aviculture/apiculture nda incl les germ	-	204
8803.30	Parties nda, d'avions ou d'hélicoptères	53	115
4301.10	Pelleteries brutes de visons, entières	-	100
2844.40	Éléments et isotopes radioactifs, nda et les comp de ces produits	-	89
9810.00	Matériel d'entrepreneurs devant retourné au Can ou ré-exp à la fin d'un contrat	709	60
8543.80	Machines et appareils électriques, nda dans le présent Chapitre	-	54
8531.80	Appareils électriques de signalisation acoustique ou visuelle, nda	-	53
8525.30	Caméras de télévision	-	43
0511.10	Sperme de taureaux	4	35
9015.80	Instruments d'arpentage, d'hydrographie, d'océanographie, de météorologie ou de géophysique, nda	240	13
1001.90	Blé, nda et méteil	633	-
8428.33	Élévateurs de marchandises à action continue, à courroie, nda	322	-
1207.50	Graines de moutarde, concassées ou non	184	-
8431.31	Pièces d'appareils de levage et de monte- charge ou d'élévateurs	173	-
	Total-partiel de	2,506	1,527
	Total	2,945	1,715

Principales importations canadiennes depuis le Népal

(en milliers de dollars)

<u>Codes</u>		<u>1988</u>	<u>1989</u>
6205.20	Chemises, de coton, pour hommes/garçonnetts, nda	504	567
7113.11	Articles de bijou, leurs part en arg revêtus, plaqués, doublés aut/mét préc	209	293
9813.00	Marchandises, y compris le cont, originaires du Canada, exportés hors Can etc.	-	223
5701.10	Tapis de laine ou de poils fins, à points noués ou enroulés	75	138
9508.00	Carrousels, balançoires, stands de tir, amusements pour champs de foire, cirques ambulants, galeries et théâtres	<u>466</u>	<u>-</u>
	Total partiel de	<u>1,179</u>	<u>1,221</u>
	Total	1,676	1,479

PAKISTAN

GENERALISME ET POLITIQUE

Le Pakistan est un pays d'origine britannique, qui a été créé en 1947 en vertu d'un accord de partition du sous-continent indien. Le Pakistan est un pays à majorité musulmane, qui a été créé en vertu d'un accord de partition du sous-continent indien. Le Pakistan est un pays à majorité musulmane, qui a été créé en vertu d'un accord de partition du sous-continent indien.

L'Etat, d'origine britannique, est dirigé par le Premier ministre, qui est élu par le Parlement.

EVOLUTION POLITIQUE ET ECONOMIQUE

Depuis 1947, le Pakistan a connu une évolution politique marquée par la succession de gouvernements militaires et civils. Le Pakistan a connu une évolution économique marquée par la croissance de son produit intérieur brut (PIB) et la réduction de la pauvreté.

Le Pakistan est un pays à majorité musulmane, qui a été créé en vertu d'un accord de partition du sous-continent indien. Le Pakistan est un pays à majorité musulmane, qui a été créé en vertu d'un accord de partition du sous-continent indien. Le Pakistan est un pays à majorité musulmane, qui a été créé en vertu d'un accord de partition du sous-continent indien.

PAKISTAN

RELATIONS INTERNATIONALES

Le Pakistan est un pays à majorité musulmane, qui a été créé en vertu d'un accord de partition du sous-continent indien. Le Pakistan est un pays à majorité musulmane, qui a été créé en vertu d'un accord de partition du sous-continent indien.

Le Pakistan est un pays à majorité musulmane, qui a été créé en vertu d'un accord de partition du sous-continent indien. Le Pakistan est un pays à majorité musulmane, qui a été créé en vertu d'un accord de partition du sous-continent indien.

Le Pakistan est un pays à majorité musulmane, qui a été créé en vertu d'un accord de partition du sous-continent indien. Le Pakistan est un pays à majorité musulmane, qui a été créé en vertu d'un accord de partition du sous-continent indien.

Le Pakistan est un pays à majorité musulmane, qui a été créé en vertu d'un accord de partition du sous-continent indien. Le Pakistan est un pays à majorité musulmane, qui a été créé en vertu d'un accord de partition du sous-continent indien.

PAKISTAN

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Pakistan est un pays d'environ 803 944 kilomètres carrés. Il a une population de 110 millions d'habitants qui croît à un taux annuel moyen de 3,1 %. Le groupe ethnique prédominant est celui des Pendjabis, auquel s'ajoute un nombre plus réduit de Sindhis et divers peuples tribaux. La langue officielle est l'Ourdou et les autres langues pratiquées sont le Pendjabi, le Sindhi, le Poushtu, le Baloutchi. L'anglais est utilisé couramment dans le milieu des affaires et dans l'administration publique. La population est à 97 % musulmane, les 3 % restants étant constitués par des Chrétiens, des Hindous et des Parsistes.

L'État indépendant du Pakistan est né du partage de l'Inde par les Britanniques en 1947.

SITUATION POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

Depuis 1947, le Pakistan a été dirigé par une succession de gouvernements militaires et de régimes civils. Peu de temps après la mort du général Zia, en 1988, des élections démocratiques ont permis au Parti populaire du Pakistan d'obtenir le plus grand nombre des sièges à l'Assemblée nationale. Son leader, Benazir Bhutto, a prêté serment comme premier ministre en décembre 1988 et Ishaq Khan, le président par intérim, a été confirmé à ce poste peu de temps après.

Le revenu par habitant est de 370 \$ US. Le secteur agricole joue un rôle majeur dans l'économie pakistanaise. Cependant, le septième plan quinquennal récemment mis en oeuvre met l'accent sur la modernisation industrielle, en partie, par le recours à la coentreprise. Selon les estimations, la dette extérieure s'élève à 20 milliards de dollars américains et le ratio de service de la dette atteint 17,8 %. En 1988-1989, le Pakistan a exporté pour une valeur de 5,0 milliards de dollars américains et ses importations se sont élevées 7,7 milliards de dollars américains. Le déficit commercial de ce pays se chiffre à 2,7 milliards de dollars américains. Les principaux partenaires commerciaux du Pakistan sont les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Arabie Saoudite. En 1988-1989, son PIB a enregistré un taux de croissance estimé de 5,3 %.

RELATIONS EXTÉRIEURES

La guerre en Afghanistan a eu d'importantes répercussions sur la politique étrangère du Pakistan. Plus de 4,5 millions de réfugiés afghans vivent en territoire pakistanaise. Le Pakistan suit une politique fortement pro-occidentale, justifiée par sa situation stratégique. Les relations du Pakistan avec l'URSS manifestent des signes d'amélioration depuis le retrait des forces soviétiques de l'Afghanistan.

Les relations du Pakistan avec l'Inde, et leur frontière commune, revêtent une importance primordiale. Ces relations ont semblé s'améliorer en 1989; les deux pays ont en effet signé trois accords bilatéraux, dont un était un engagement réciproque de non-agression des installations nucléaires de chaque pays, et un autre portait sur la double imposition. Toutefois, une nouvelle flambée des manifestations violentes pour l'indépendance dans le Cachemire a accentué les tensions dans la région frontalière.

Le Pakistan est membre des Nations Unies, de l'Organisation de la conférence islamique et de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR). La réunion la plus récente de l'ASACR a eu lieu à Islamabad. Le Pakistan, qui s'était dissocié du Commonwealth par suite de l'indépendance du Bangladesh, a de nouveau adhéré au groupe en octobre 1989.

Les États-Unis sont le principal partenaire commercial du Pakistan qui a tiré des avantages économiques de l'aide apportée par les États-Unis aux réfugiés Moudjahidines afghans au Pakistan.

RELATIONS BILATÉRALES

Le Canada entretient de bonnes relations avec le Pakistan, qui remontent à l'indépendance de ce pays. Fondées tout d'abord sur l'aide canadienne (troisième bénéficiaire en importance en Asie), elles le sont aujourd'hui sur l'aide importante du Canada aux réfugiés afghans au Pakistan.

Les dernières consultations de hauts fonctionnaires entre le Canada et le Pakistan ont eu lieu en septembre 1989 et, la même année, le Canada a envoyé une mission de spécialistes de l'énergie thermique et une mission de spécialistes du secteur pétrolier et gazier au Pakistan. Une conférence sur les possibilités commerciales a eu lieu en novembre-décembre 1989. Au début de 1990, une mission de spécialistes de l'agriculture a visité le Pakistan et une mission pakistanaise de spécialistes des chemins de fer s'est rendue au Canada. En 1990, le Canada doit aussi accueillir une mission pour discuter de la potasse.

Les textiles pakistanais, qui sont l'article d'importation le plus important, font l'objet d'un arrangement de limitation adopté par les deux gouvernements le 2 octobre 1986. Il constitue une prolongation de l'Arrangement multifibres. Le Pakistan bénéficie de nos tarifs de préférence générale. Un traité de double imposition existe depuis 1972.

COMMERCE

En 1989, les exportations canadiennes au Pakistan ont atteint 68,9 millions de dollars comparativement à 86,6 millions en 1988, la valeur des importations étant de 79,3 millions de dollars en 1989 contre 78,5 millions en 1988. Les importations se composent surtout de fils et de tissus de coton, de vêtement de confection, de tapis, de dattes et de cuir provenant du mouton et de l'agneau. Les exportations comprennent principalement du charbon, du blé, de l'amiante, des huiles comestibles, du papier, des pièces de locomotives, du fil d'aluminium et des vaccins. Le niveau de ces exportations canadiennes est relativement faible (moins de 1 %) si l'on considère que les importations annuelles du Pakistan sont évaluées à 7 milliards de dollars américains. En outre, environ la moitié des exportations canadiennes au Pakistan sont financées par les programmes d'aide bilatérale de l'ACDI. L'aide multilatérale accordée par la Banque mondiale et ses filiales, par la Banque asiatique de développement et plusieurs sources d'investissement du Moyen-Orient, constitue une part importante du reste des exportations canadiennes.

Grâce à l'ACDI, de nombreux secteurs pakistanais sont étonnamment bien informés des capacités canadiennes. L'Agence a engagé ou déboursé plus d'un milliard de dollars au cours des 35 dernières années. Dans le domaine de la production et du transport d'énergie, des chemins de fer, ainsi que dans le secteur pétrolier et gazier, les capacités des sociétés canadiennes sont bien connues car celles-ci ont fait leurs preuves et, dans certains cas, disposent même d'une infrastructure de vente de pièces de rechange sur lesquelles elles peuvent s'appuyer pour soutenir leurs efforts de commercialisation.

Le secteur public reste une importante source de contrats pour les exportateurs canadiens, mais le gouvernement du Pakistan a adopté un programme économique visant à favoriser l'expansion du secteur privé, à attirer les investisseurs étrangers et à diminuer le rôle du secteur public. Les entreprises canadiennes doivent recourir de plus en plus à des coentreprises avec les Pakistanais, en vue de tirer partie de la nouvelle conjoncture commerciale et de maximiser leur compétitivité dans le cadre des projets du secteur public.

Le Pakistan demeure un bénéficiaire privilégié de l'aide officielle au développement. La Banque mondiale et la Banque asiatique de développement fourniront environ la moitié des 3 milliards de dollars américains que les contributeurs se sont engagés à verser cette année.

PRINCIPAUX SECTEURS OFFRANT DES DÉBOUCHÉS POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES

- 1) Équipement et services pour la production d'électricité et d'énergie : taille estimée du marché annuel (TEMA) - 500 millions de dollars; principaux concurrents (PC) - États-Unis, Allemagne, Japon, Italie, Chine

- 2) Équipement et services pour le secteur pétrolier et gazier : TEMA - 120 millions de dollars; PC - États-Unis, Union soviétique, France, Royaume-Uni, Allemagne
- 3) Matériel agricole et produits et services agro-alimentaires : TEMA - 1 100 millions de dollars; PC - Jordanie, Allemagne, Belgique, Japon et Danemark
- 4) Produits et services liés à la défense : TEMA - 500 millions de dollars; PC - États-Unis, Chine, Royaume-Uni, France, Allemagne
- 5) Céréales et oléagineux : TEMA - 507 millions de dollars; PC - États-Unis, Malaysia
- 6) Systèmes, équipement, composants et services pour le transport : TEMA - 80 millions de dollars; PC - États-Unis, Allemagne, Japon, Royaume-Uni

PERSONNES-RESSOURCES

M. Alan Smith
 Conseiller (affaires commerciales)
 Ambassade du Canada
 B.P. 1042
 Islamabad, République islamique
 du Pakistan
 Téléphone : (011-92) 821101-04
 Télex : 5700 DOCAN PK
 Télécopieur : (011-92-51) 823466

Claire Seddon
 Direction de l'expansion
 du commerce en Asie
 et Pacifique Sud
 Affaires extérieures et
 Commerce extérieur
 125, promenade Sussex
 Ottawa (Ontario)
 K1A 0G2
 Téléphone : (613) 992-0952
 Télex : 053-3745
 Télécopieur : (613) 996-4309

ÉCHANGES COMMERCIAUX AVEC LE CANADA (en millions de dollars canadiens)

	1982	1981	1980	1979
Exportations	84,8	82,1	86,6	68,9
Importations	146,9	170,4	181,1	179,3
Balance	-62,0	+88,3	-94,5	-110,4

PRINCIPAUX SECTEURS OFFRANT DES DÉBOUCHÉS AUX ENTREPRISES CANADIENNES :

1. Équipement et services pour la production d'électricité et d'énergie
2. Équipement et services pour le secteur pétrolier et gazier
3. Matériel agricole et produits et services agro-alimentaires
4. Produits et services liés à la défense
5. Céréales et oléagineux
6. Systèmes, équipement, composants et services pour le transport

STATUT PAR RAPPORT À L'ÉCART : Établissement possible

STATUT PAR RAPPORT À L'ACD : Importants pays bénéficiaires

BANQUES CANADIENNES AU PAKISTAN : Aucune

REPRÉSENTANT DU CANADA

Alan Smith, conseiller (affaires commerciales), Ambassade du Canada, B.P. 1042, Islamabad, République islamique du Pakistan - Téléphone : (011-92-51) 821101-04 - Télex : 5700 DOCAN PK - Télécopieur : (011-92) 823466

PERSONNE-RESSOURCE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR (DIRECTION DE L'EXPANSION DU COMMERCE EN ASIE ET PACIFIQUE SUD)

Claire Seddon (PST), Affaires extérieures et Commerce extérieur, 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G2 - Téléphone : (613) 992-0952 - Télex : 053-3745 - Télécopieur : (613) 996-4309

REPRÉSENTANT AU CANADA

Le haut-commissaire, Son Excellence S. M. A. Khalid, Université Ryerson, 151, rue Spadina, plus 608, Toronto (Ontario) M5S 1H3 - Téléphone : (416) 298-7800

FICHE DOCUMENTAIRE - PAKISTAN

SUPERFICIE : 803 944 km carrés

POPULATION : 110 millions d'habitants

CAPITALE : Islamabad

RÉGIME DE GOUVERNEMENT : république parlementaire

CHEF D'ÉTAT : Ghulam Ishaq Khan

PREMIER MINISTRE : Benazir Bhutto

LANGUES : Ourdou (officielle), Pendjabi
Sindhi, Poushtu, Baloutchi
L'anglais est la langue courant des affaires

COMPOSITION ETHNIQUE : Pendjabis, Sindhis,
Pathans Baloutchis et tribus diverses

PIB : 39,4 milliards \$ US

TAUX D'INFLATION: 11%

RATIO DE SERVICE DE LA DETTE : 17,8 %

REVENU PAR HABITANT: 370\$ US

TAUX DE CHÔMAGE : n.d.

MONNAIE: 18,41 roupies pakistanaïses = 1\$ CAN

PRINCIPAUX PARTENAIRES COMMERCIAUX (1988-1989) :

Exportations : (total :
5 045 millions \$ US)

Importations : (total :
7 749 millions \$ US)

- | | |
|-------------------------|------|
| 1. États-Unis | 11 % |
| 2. Japon | 11 % |
| 3. Allemagne de l'Ouest | 7 % |
| 4. Royaume-Uni | 7 % |
| 5. Italie | 6 % |

- | | |
|-------------------------|------|
| 1. Japon | 15 % |
| 2. États-Unis | 11 % |
| 3. Allemagne de l'Ouest | 8 % |
| 4. Koweït | 8 % |
| 5. Royaume-Uni | 7 % |

ÉCHANGES COMMERCIAUX AVEC LE CANADA (en millions de dollars canadiens)

	<u>1986</u>	<u>1987</u>	<u>1988</u>	<u>1989</u>
Exportations	64,8	82,1	86,6	68,9
Importations	146,9	57,4	78,5	79,3
Balance	-82,0	+24,7	+8,1	-10,4

PRINCIPAUX SECTEURS OFFRANT DES DÉBOUCHÉS AUX ENTREPRISES CANADIENNES :

1. Équipement et services pour la production d'électricité et d'énergie
2. Équipement et services pour le secteur pétrolier et gazier
3. Matériel agricole et produits et services agro-alimentaires
4. Produits et services liés à la défense
5. Céréales et oléagineux
6. Systèmes, équipement, composants et services pour le transport

STATUT PAR RAPPORT A LA SEE : Financement possible

STATUT PAR RAPPORT A L'ACDI : Important pays bénéficiaire

BANQUES CANADIENNES AU PAKISTAN : Aucune

REPRÉSENTANT DU CANADA

Alan Smith, conseiller (affaires commerciales), Ambassade du Canada, B.P. 1042, Islamabad, République islamique du Pakistan - Téléléphone : (011-92-51) 821101-04 - Télex : 5700 DOCAN PK - Télécopieur : (011-92) 823466

PERSONNE-RESSOURCE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR (DIRECTION DE L'EXPANSION DU COMMERCE EN ASIE ET PACIFIQUE SUD) :
Claire Seddon (PST), Affaires extérieures et Commerce extérieur, 125, promenade Sussex, Ontario (Ontario) K1A 0G2 - Téléphone : (613) 992-0952 - Télex : (053-3745 - Télécopieur : (613) 996-4309

REPRÉSENTANT AU CANADA

Le haut-commissaire, Son Excellence S. M. A. Khairi, Immeuble Burnside, 151, rue Slater, pièce 608, Ottawa (Ontario) K1P 5H3 -Téléphone : (613) 238-7881

Principales exportations canadiennes au Pakistan

(en milliers de dollars)

Codes		1988	1989
2701.12	Houille bitumineuse, même pulvérisée, mais non agglomérée	5,736	15,793
1001.90	Froment (blé), nda et méteil	6,067	14,973
2524.00	Amiante (asbeste)	3,272	5,019
1514.90	Huiles de navette, colza ou moutarde et leurs fract, raffinées, mais non chim mod	6,217	4,608
4804.21	Papiers kraft pour sacs de grande contenance, en rouleaux, écrus, non couchés	2,377	4,020
8607.91	Parties nda, de locomotives ou de locotracteurs	2,584	1,828
7605.11	Fils en aluminium non allié, dont la plus grande dim de la sect transv 7 mm	-	1,127
3002.20	Vaccins pour la médecine humaine	520	1,028
5502.00	Câbles de filaments artificiels	1,886	878
3902.10	Polypropylène	5,515	437
8481.80	Robinets, valves et articles similaires nda	6,423	57
8419.39	Séchoirs autres que les appareils domestiques, non électriques nda	1,513	2
7614.90	Câbles à toron multiple, bandes tressées, produits similaires et câbles d'aluminium non isolés, nda	9,913	-
4801.00	Papier journal en rouleaux ou en feuilles	6,726	-
2601.11	Minerais et concentrés de fer, autres que les pyrites de fer grillées, non agglomérés	2,068	-
8477.80	Machines pour travailler le caout. ou les mat. plastiques, ou pour fabriquer des produits à partir de ces mat., nda	1,422	-
8428.90	Appareils de levage, de manutent., de chargement ou de déchargement, nda	1,098	-
	Total partiel de	63,337	49,770
	Total	86,583	68,913

Principales importations canadiennes depuis le Pakistan

(en milliers de dollars)

<u>Codes</u>		<u>1988</u>	<u>1989</u>
5701.10	Tapis de laine ou de poils fins, à points noués ou enroulés	6,220	7,167
6109.10	T-shirts et maillots de corps, de coton, en bonneterie	4,325	6,991
5208.52	Tissus de coton, 85%, à armure toile, imprimés	3,362	5,332
5205.12	Fils de coton, 85%, simplex, non-peignés, 714.29 à 232.56 dtex, nda	3,454	4,573
6302.60	Linge de toilette ou de cuisine, bouclé du genre éponge, de coton	4,035	4,152
6204.22	Ensembles, de coton, pour femmes/ fillettes, nda	1,745	3,197
0804.10	Dattes fraîches ou sèches	2,403	2,685
5513.41	Tissus de fib de polyesters disc, mélangés/ cotton, arm toile 170 g/m2, teints, nda	614	2,298
6211.42	Vêtements, de coton, pour femmes/ fillettes, nda	1,296	2,161
6302.22	Linge de lit, de fibres synthétiques ou artificielles, imprimé, nda	1,543	2,057
6204.62	Pantalons & shorts, de coton, pour femmes/ fillettes, nda	4,812	2,034
4203.10	Vêtements en cuir	320	1,799
6206.30	Chemisiers & blouses, de coton, pour femmes/fillettes, nda	3,014	1,703
6205.20	Chemises, de coton, pour hommes/ garçonnets, nda	1,896	1,619
5208.32	Tissus de coton, 85%, à armure toile, 100 g/m2 à 200 g/m2, teints	2,371	1,409
6307.10	Lavettes, chamoisettes et articles similaires, de matières textiles	1,847	986
5205.22	Fils de coton, 85%, simples, peignés, 714.29 à 232.56 dtex, nda	1,823	846
6208.21	Chemises de nuit & pyjamas, de coton, pour femmes/fillettes, nda	1,220	656
6204.42	Robes, de coton, pour femmes/fillettes, nda	1,292	484
4105.20	Peaux épilées d'ovins, préparées après tannage, nda	1,103	379
	Total partiel de	48,695	52,528
	Total	78,503	79,287

PARAGRAPHS 1-10

The first paragraph discusses the situation in Sri Lanka, mentioning the military and the government's actions. It notes the impact of the conflict on the civilian population and the role of the military in maintaining order.

SITUATION PONDICHERRY

The second paragraph provides a detailed account of the situation in Pondicherry, including the activities of various groups and the impact on the local community. It mentions the presence of military forces and the resulting tensions.

SRI LANKA

The third paragraph continues the discussion on Sri Lanka, focusing on the military's operations and the government's response. It highlights the challenges faced by the authorities in managing the conflict.

The fourth paragraph further elaborates on the situation in Sri Lanka, detailing the movements of military units and the impact on the economy. It also mentions the role of international organizations in providing aid.

The fifth paragraph concludes the report on Sri Lanka, summarizing the key findings and the current status of the conflict. It expresses concerns about the future of the country and the need for a peaceful resolution.

SRI LANKA

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Sri Lanka est une île située au large de la côte sud-est de l'Inde, dans l'océan Indien. Elle a une superficie de 65 610 kilomètres carrés. Sa population de 16,9 millions d'habitants croît au taux de 1,6 % par an et est composée de Singhalais (74 %), de Tamouls (17 %), et de Maures (7 %). Soixante-neuf pour cent de la population est bouddhiste, 8 % chrétienne, et 7 % musulmane et 2 % appartiennent à d'autres sectes. Les langues officielles sont le singhalais et le tamoul, et l'anglais est utilisé comme langue intermédiaire.

Placé sous la souveraineté britannique depuis 1796, et auparavant sous celle des Portugais et des Hollandais, Sri Lanka, alors appelé Ceylan, a accédé à l'indépendance en 1948.

SITUATION ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE

Sri Lanka est gouverné en vertu d'un régime présidentiel qui a une tradition politique de vigoureuse démocratie de parti. C'est un des premiers pays au monde à avoir accordé aux femmes le droit de vote (en 1931) et la participation des électeurs se situe habituellement entre 80 % et 90 %. Sri Lanka a une tradition ininterrompue d'élections démocratiques du gouvernement, oscillant habituellement chaque fois que le peuple va aux urnes entre le Parti de la liberté de Sri Lanka et le Parti national uni. Le PNU est au pouvoir depuis 1977, les dernières élections à la présidence ayant eu lieu en décembre 1988 et les élections générales en février 1989. Le président est Ranasinghe Premadasa et le premier ministre, D.B. Wijetunge.

Au cours de la dernière décennie, les tensions entre les groupes ethniques singhalais et tamouls se sont traduites par un nombre croissant d'actes de violence. À la suite d'un accord conclu entre les gouvernements indien et sri lankais en juillet 1987, des forces indiennes de maintien de la paix ont été déployées dans le nord et l'est du pays avec mission de désarmer les guérillas cherchant à établir un État tamoul indépendant. Pendant ce temps, l'insurrection de la majorité singhalaise a perturbé la paix dans le Sud et menacé sérieusement le gouvernement. L'exécution des chefs de la révolte par les autorités militaires en novembre 1989 ont eu pour effet d'améliorer nettement la sécurité dans le sud du pays et de raffermir la position du gouvernement. Le retrait de la totalité des forces indiennes de maintien de la paix prévu pour la fin de mars 1990 et les discussions qui se poursuivent entre des représentants du gouvernement et du groupe tamoul le plus puissant contribuent à améliorer encore davantage la sécurité au pays.

La libéralisation de la politique commerciale de Sri Lanka a été amorcée en 1977 lorsque le gouvernement PNU précédent a accédé au pouvoir. L'économie du pays a beaucoup souffert de l'intensification des troubles violents entre ethnies depuis 1983. Les problèmes de sécurité de la nation ont fait baisser sa productivité; ils ont accru le déficit budgétaire ainsi que la dette extérieure. Ces problèmes sont exacerbés par des difficultés économiques structurelles à long terme, par les périodes de sécheresse et les inondations, et par un certain nombre de facteurs externes défavorables.

Sri Lanka, où le revenu par habitant est de 375 \$ US, pratique essentiellement une économie agricole de subsistance, fondée sur la riziculture sèche et humide. En 1989, le PIB a atteint 6,4 milliards de dollars américains, et enregistré un taux de croissance réelle de 2,3 %. La dette extérieure s'est accrue ces dernières années à cause, en grande partie, des troubles ethniques et des insurrections dans le Sud, si bien qu'elle a atteint 5,1 milliards de dollars américains en 1989, et le ratio de service de la dette représente 15,1 %. Le thé a toujours été la principale source de devises étrangères, suivi par le caoutchouc, la noix de coco, les épices, et les pierres fines. Le déficit commercial annuel de Sri Lanka atteint actuellement 500 millions de dollars américains. En octobre 1989, cependant, un consortium s'est engagé à fournir à Sri Lanka l'aide financière la plus importante à ce jour, soit 785 millions de dollars américains.

Les efforts déployés par Sri Lanka pour stimuler l'investissement étranger ont connu quelques modestes succès en dépit de l'effet négatif des actes de violence qui déchirent la population. La zone de traitement industriel pour l'exportation regroupe environ 130 usines de fabrication de divers produits dont des textiles, des produits agro-alimentaires, des appareils électriques et des produits du caoutchouc, et on y retrouve plus de 35 000 ouvriers.

Le Japon, les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne de l'Ouest sont les principaux partenaires commerciaux de Sri Lanka.

RELATIONS EXTÉRIEURES

Sri Lanka est une nation non alignée modérée. Sa politique extérieure est surtout axée sur ses relations avec l'Inde, son seul voisin immédiat. Cette situation s'explique surtout par le fait que l'Inde est en mesure d'exercer une influence sur les deux factions du conflit qui déchire le pays.

Sri Lanka est membre du Commonwealth, des Nations Unies et de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR).

RELATIONS BILATÉRALES

Le Canada et Sri Lanka entretiennent, de longue date, des rapports bilatéraux amicaux. Au cours de la période d'après-guerre, ces relations se sont développées par le biais de l'appartenance commune au Commonwealth. Sri Lanka a été un des premiers bénéficiaires de l'aide canadienne dans le cadre du Plan Colombo, lancé à Ceylan en 1952. Pendant les années 60 et le début des années 70, le Canada a poursuivi un modeste programme d'aide au développement en faveur de Sri Lanka. Notre participation a rapidement crû en importance à la fin des années 70, après l'annonce, par le gouvernement Sri lankais, de l'accélération du Programme Mahaweli. Le Canada s'est engagé à poursuivre un programme d'aide important à l'intention de Sri Lanka.

Le Canada et Sri Lanka ont signé un accord sur les textiles visant l'importation au Canada de sept catégories de produits textiles en provenance de Sri Lanka.

Le Sri Lanka est admissible au Tarif de préférence général canadien.

COMMERCE

Les échanges commerciaux avec Sri Lanka sont relativement limités avec, en 1989, des exportations d'une valeur de 11,2 millions de dollars contre 27 millions de dollars en 1988, et des importations de 34 millions de dollars comparativement à 33 millions de dollars en 1988. La fourniture de produits tels que le blé et la potasse, dans le cadre de notre programme d'aide, constitue un élément important des exportations canadiennes.

Dans le cadre du Programme Mahaweli accéléré, le Canada s'est engagé à construire un des quatre grands barrages représentant la composante la plus importante de ce programme. Un consortium de quatre sociétés canadiennes a construit le barrage de Maduru Oya au coût de 100 millions de dollars. Lorsque ce projet a été achevé en juin 1983, il représentait le projet le plus important jamais réalisé par l'ACDI. Le 27 juin 1988, le Canada a signé un accord avec le gouvernement de Sri Lanka par lequel il s'engageait à fournir 55 millions de dollars pour la réinstallation des habitants sur la rive gauche de la rivière Maduru Oya.

Au nombre des sociétés canadiennes qui ont joué un rôle actif à Sri Lanka, ces cinq dernières années, citons le consortium FAFJ et Crippen qui a construit le barrage sur la Maduru Oya; la société Collavino Construction Ltd. qui a obtenu des contrats de construction d'un hôtel et d'une banque ainsi qu'un contrat d'installations d'égouts de 35 millions de dollars; Monenco, qui est l'ingénieur-conseil pour l'édifice Overseas Trust. En outre, Bata détient plus de 30 % du marché local de la chaussure et la société Pendrith Equipment Ltd. a terminé à la fin de 1984 un contrat de 15 millions de dollars passé avec Air Lanka pour la conception et la construction d'un hangar pour avions à l'aéroport de Colombo. La Société Petro Canada pour l'assistance internationale a apporté son aide à la Ceylon Petroleum Company (Ceypetco) pour assurer la collecte et l'analyse de données sismiques en mer. La société Candecom assume la réalisation d'un projet de la BAD pour le second programme d'aide technique.

PRINCIPAUX SECTEURS OFFRANT DES DÉBOUCHÉS POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES

Sri Lanka est capable d'avoir un taux élevé de croissance économique, une fois que la situation politique interne sera stabilisée. Les télécommunications, l'énergie et le transport ferroviaire offrent des débouchés possibles aux sociétés canadiennes. Les principaux secteurs sont les suivants :

- 1) Produits et services technologiques de pointe : taille estimée du marché annuel (TEMA) - 40 millions de dollars; principaux concurrents (PC) - Japon, Finlande, France, Suède
- 2) Équipement et services pour la production d'électricité et d'énergie : TEMA - 142 millions de dollars; PC - Royaume-Uni, Japon, Pays-Bas, Allemagne
- 3) Systèmes, équipement, composants et services pour le transport : TEMA - 35 millions de dollars; PC - Royaume-Uni, Allemagne, Japon et Inde

PERSONNES-RESSOURCES

Percy Abols, conseiller
Haut-commissariat du Canada
6 Gregory's Road
COLOMBO 7
B.P. 1066
Sri Lanka
Téléphone : (011-94-1) 69-58-41
Télex : 21106

M. Saucier
Direction de l'expansion du
commerce en Asie et
Pacifique sud
Affaires extérieures et
Commerce extérieur
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2
Téléphone : (613) 996-5903
Télex : (613) 053-3745
Télécopieur : (613) 996-4309

PRINCIPAUX SECTEURS OFFRANT DES DÉBOUCHÉS AUX ENTREPRISES CANADIENNES :

1. Produits et services technologiques de pointe
2. Équipement et services pour la production d'électricité et d'énergie
3. Systèmes, équipement, composants et services pour le transport
4. Constructions et services de construction de logements
5. Télécommunications

STATUT AUPRÈS DE LA SEE : peu de contacts

STATUT AUPRÈS DE L'ACDI : Pays-programme; priorité à l'éducation, à l'agriculture et au transport

BANQUES CANADIENNES À SRI LANKA : Absent

REPRÉSENTANT DU CANADA À SRI LANKA :

Percy Abols, conseiller, Haut-commissariat du Canada, 6 Gregory's Road, COLOMBO 7, B.P. 1066, Sri Lanka - Téléphone : (011-94-1) 69-58-41/42/43 - Télex : 21106

PERSONNE-RESSOURCE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIÈRES ET DU COMMERCE INTÉRIEUR (DIRECTION DE L'EXPANSION DU COMMERCE EN ASIE ET PACIFIQUE SUD) :

M. Saucier, PEL, Affaires extérieures et Commerce extérieur, 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G2 - Téléphone : (613) 996-5903 - Télex : 053-3745 - Télécopieur : (613) 996-4309

REPRÉSENTANT AU CANADA :

Le haut-commissaire, Son Excellence Walter Rasmussen, 85, chemin Berne, suite 102, Ottawa (Ontario) K1N 8J6 - Téléphone : (613) 233-8440

FICHE DOCUMENTAIRE - SRI LANKA

SUPERFICIE : 65 610 km carrés

POPULATION : 110 millions d'habitants

CAPITALE : Colombo

RÉGIME DE GOUVERNEMENT : présidentiel

CHEF D'ÉTAT : Ranasinghe Premadasa

PREMIER MINISTRE : T.B. Wijetunge

LANGUES : Singhalais et tamoul, anglais couramment parlé dans les milieux commerciaux

COMPOSITION ETHNIQUE : Singhalais, Tamouls, Musulmans, Burghers, Malais, Veddahs

PIB : 6,4 milliards \$ US

TAUX D'INFLATION: 12%

REVENU PAR HABITANT : 375 \$ US

RATIO DE SERVICE DE LA DETTE: 15,1%

MONNAIE : 34,31 roupies S.L. = 1 \$ CAN

TAUX DE CHOMAGE: n.d.

PRINCIPAUX PARTENAIRES COMMERCIAUX (1989) :

Exportations : (total :

1 430 millions \$ US)

1. États-Unis	26 %
2. Allemagne de l'Ouest	7 %
3. Royaume-Uni	6 %
4. Japon	6 %
5. Égypte	5 %

Importations : (total :

1 920 millions \$ US)

1. Japon	17 %
2. États-Unis	6 %
3. Royaume-Uni	6 %
4. EAU	6 %
5. Chine	5 %

ÉCHANGES COMMERCIAUX AVEC LE CANADA (en millions de dollars canadiens)

	<u>1986</u>	<u>1987</u>	<u>1988</u>	<u>1989</u>
Exportations	28,9	30,6	26,9	11,2
Importations	35,8	34,2	33,1	33,9
Balance	-6,9	-3,6	-6,2	-22,7

PRINCIPAUX SECTEURS OFFRANT DES DÉBOUCHÉS AUX ENTREPRISES CANADIENNES :

1. Produits et services technologiques de pointe
2. Équipement et services pour la production d'électricité et d'énergie
3. Systèmes, équipement, composants et services pour le transport
4. Construction et remise en état de logements
5. Télécommunications

STATUT AUPRÈS DE LA SEE : peu de contacts

STATUT AUPRÈS DE L'ACDI : Pays-programme; priorité à l'irrigation, à l'agriculture et au transport

BANQUES CANADIENNES À SRI LANKA : Aucune

REPRÉSENTANT DU CANADA À SRI LANKA:

Percy Abols, conseiller, Haut-commissariat du Canada, 6 Gregory's Road, COLOMBO 7, B.P. 1066, Sri Lanka - Téléphone : (011-94-1) 69-58-41/42/43 - Télex : 21106

PERSONNE-RESSOURCE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR (DIRECTION DE L'EXPANSION DU COMMERCE EN ASIE ET PACIFIQUE SUD) :

M. Saucier, PST, Affaires extérieures et Commerce extérieur, 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G2 - Téléphone : (613) 996-5903 - Télex : 053-3745 - Télécopieur : (613) 996-4309

REPRÉSENTANT AU CANADA:

Le haut-commissaire, Son Excellence Walter Rupesinghe, 85, chemin Range, suite 102, Ottawa (Ontario) K1N 8J6 - Téléphone : (613) 233-8440

Principales exportations canadiennes à Sri Lanka

(en milliers de dollars)

<u>Codes</u>		<u>1988</u>	<u>1989</u>
2524.00	Amiante (asbeste)	6,841	6,405
7901.12	Zinc non allié, brute, contenant en poids moins de 99.99% de zinc	880	1,716
8203.10	Limes, râpes et outils similaires	463	390
4911.99	Imprimés nda	296	320
8607.19	Essieux et roues et leurs parties	-	232
9031.80	Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, nda dans le Cha	1	221
8525.20	Appareils d'émission pour la radio incorporant un appareil de réception	13	212
2523.29	Ciments Portland, nda	-	199
8529.90	Parties étant exclusivement ou princip destinées au app des Nos 85.25 à 85.28	241	184
8436.91	Parties de machines ou appareils d'aviculture	6	132
8525.10	Appareils d'émission pour la télévision, radiotéléphonie, radiodiffusion, etc.	215	89
8607.91	Parties nda, de locomotives ou de locotracteurs	106	87
3902.10	Polypropylène	1,499	30
1001.90	Blé, nda, et méteil	12,787	-
4703.21	Pâte de bois chimique de conifères, à la soude ou au sulfate, semi-blanchie ou blanchie, nda	2,074	-
7901.20	Alliages de zinc non travaillés	175	-
4901.10	Brochures, dépliants et imprimés simil., en feuilles détachées	152	-
	Total partiel de	25,749	10,217
	Total	26,893	11,220

Principales importations canadiennes depuis Sri Lanka

(en milliers de dollars)

<u>Codes</u>		<u>1988</u>	<u>1989</u>
0902.40	Thé noir (fermenté) & thé partiellement fermenté n'excédant pas 3 kg par cont	7,534	7,257
6505.90	Coiffures en bonneterie ou de dentelle, de feutre ou d'autres produits tex,nda	48	1,533
6202.93	Anoraks & art similaires, de fibres syn/ arti, pour femmes/fillettes, nda	197	1,449
6212.10	Soutiens-gorge et bustiers et leurs parties, de matières textiles	1,045	1,411
6204.23	Ensembles, de fibres synthétiques, pour femmes/fillettes, nda	925	1,355
4203.29	Gants et moufles en cuir, nda	1,461	1,203
6205.30	Chemises, de fibres synthétiques ou arti, pour hommes/garçonnetts, nda	1,016	882
6201.93	Anoraks & art similaires, de fibres syn/arti, pour hommes/garçonnetts, nda	847	866
6908.90	Carreaux etc nda, vernissés, en céramique	530	849
3802.10	Charbons activés	688	842
4016.99	Ouvrages en caoutchouc vulcanisé nda, autres que durci	570	830
6202.13	Manteaux & art similaires, de fibres syn/arti, pour hommes/garçonnetts, nda	840	784
6216.00	Ganterie, nda	408	779
1513.11	Huile de coco (huile de coprah) brute	-	690
4001.29	Caoutchouc naturel sous autres formes,nda	957	418
6110.30	Chandails, gilets et art similaires, de fibres synthétiques, en bonneterie	876	355
6204.62	Pantalons & shorts, de coton, pour femmes/fillettes, nda	746	289
6204.22	Ensembles, de coton, pour femmes/fillettes, nda	501	259
6211.20	Combinaisons et ensembles de ski, de matières textiles, nda	1,504	198
6206.40	Chemisiers & blouses, de fibres syn/ arti, pour femmes/fillettes, nda	548	153
6205.20	Chemises, de coton, pour hommes/garçonnetts, nda	942	74
0904.11	Poivre (du genre Piper) non broyé ni pulvérisé	770	2
0802.30	Noix d'acajou, fraîches ou séchées, qu'elles soient ou non écalées ou décortiquées	519	-
	Total partiel de	23,472	22,478
	Total	33,133	33,875

ASSOCIATION SUD-ASIATIQUE DE COOPÉRATION RÉGIONALE - PROFIL

HISTORIQUE

L'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR), qui comprend le Bangladesh, le Bhoutan, l'Inde, les Maldives, le Népal, le Pakistan et Sri Lanka, a été formée à Dacca, au Bangladesh, en 1985. Les sept leaders ont adopté la "Déclaration de Dacca" ayant pour principe sous-jacent la coopération régionale et signé une charte établissant le cadre de l'ASACR. Cette association a pour objectifs d'accélérer la croissance économique, le progrès social et le développement culturel, de renforcer l'autosuffisance collective, et d'accroître la confiance et la coopération régionales.

Les chefs d'État et les représentants du gouvernement ont participé à des rencontres au sommet annuelles, à Bangalore en Inde en 1986, à Katmandu au Népal en 1987 et à Islamabad au Pakistan en 1988. La réunion de 1989 devant se tenir à Sri Lanka n'a pas eu lieu. Le président du sommet est le chef d'État du pays hôte. Le Conseil des ministres se réunit deux fois par an et les comités permanents, lorsque l'occasion le justifie. Des comités techniques s'occupent actuellement de onze secteurs de coopération possible.

COOPÉRATION POLITIQUE

L'ASACR est conçue pour favoriser l'établissement d'un consensus sur les questions régionales; les questions bilatérales sortent du cadre de son mandat. Un exemple de problèmes régionaux nous est donné par la "Déclaration de Bangalore" de 1986 qui condamnait comme "criminels" tous les actes, méthodes et pratiques du terrorisme. ASACR 2000, plan régional destiné à satisfaire aux besoins de première nécessité des 1,3 milliard d'habitants des pays membres de l'Association d'ici l'an 2000, en est un autre exemple.

L'institutionnalisation des débats, à l'ASACR, a cependant permis de faciliter les relations entre l'Inde et le Pakistan. Le sommet de 1988 a donné lieu à la signature de trois nouveaux accords entre ces deux pays; c'était la première fois que cela se produisait depuis le Pacte de Simla de 1972; l'un de ces accords portait sur l'interdiction mutuelle d'attaques contre des installations nucléaires.

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

À l'heure actuelle, la structure de l'ASACR n'englobe pas la coopération économique. On s'attend à ce que cela change progressivement. Dans le passé, les échanges commerciaux ont été presque entièrement régionaux; cependant, en accédant à l'indépendance, les pays membres se sont tournés vers l'extérieur. Aujourd'hui, moins de 3 % du commerce de la région se font avec les pays voisins. Il se peut que cela crée des difficultés car on estime que la promotion du commerce régional est surtout tributaire de concessions de la part de l'Inde.

STRUCTURE ADMINISTRATIVE

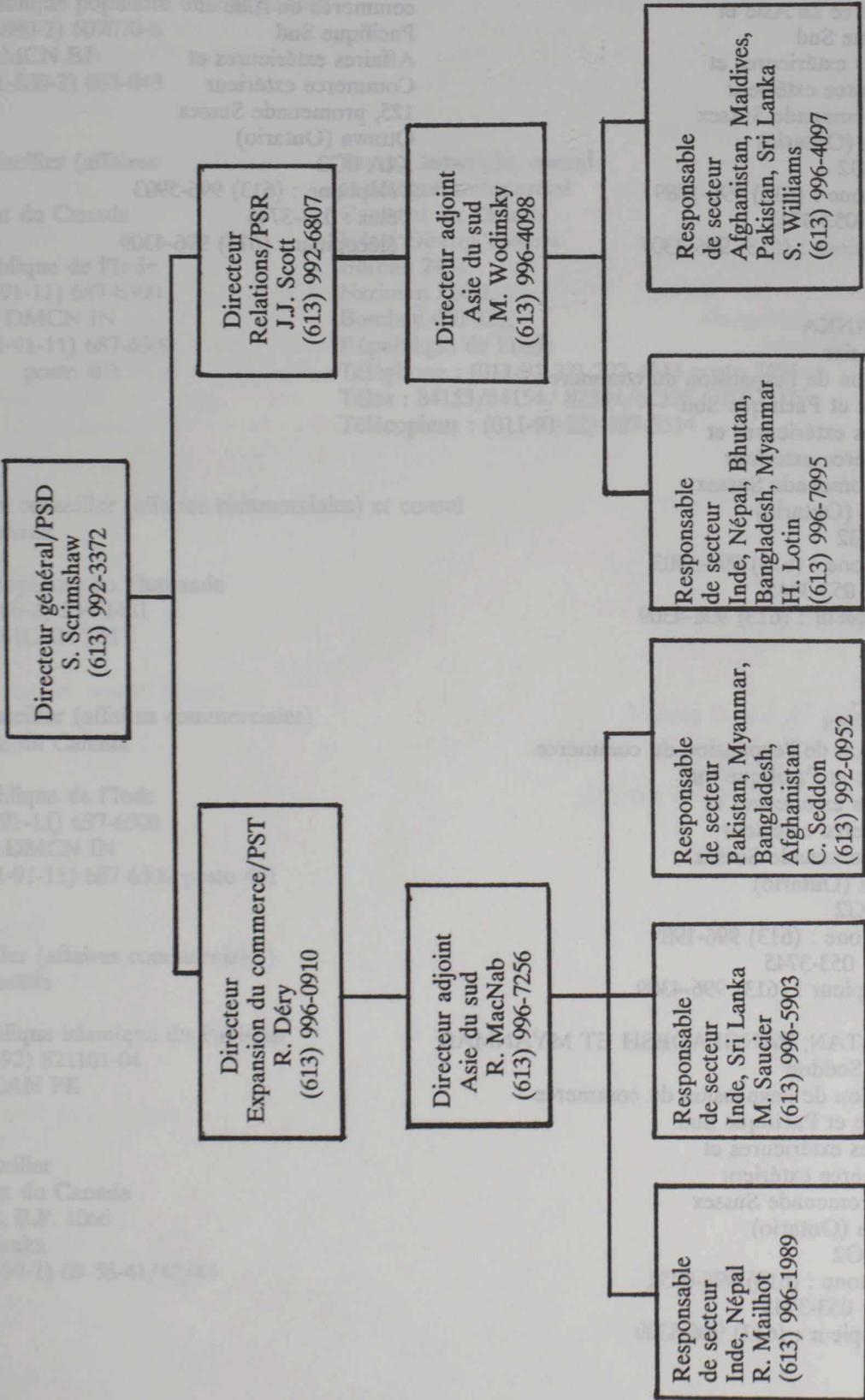
Le sommet de 1987 a établi un secrétariat permanent de l'ASACR à Katmandu. Le secrétaire général Abul Ahsan est un ressortissant du Bangladesh et un ancien diplomate de carrière.

Les nouveaux membres doivent être admis à l'unanimité. Une proposition de l'Inde en faveur de l'admission de l'Afghanistan à l'ASACR en 1987 a échoué à cause de l'opposition du gouvernement de Kaboul soutenu par les Soviétiques. Myanmar et l'île Maurice sont des candidats possibles, bien que ni l'un ni l'autre n'ait encore présenté de demande. Il n'existe, pour le moment, aucun lien avec d'autres organisations régionales telles que l'ANASE ou la CEE, pas plus que de statut d'observateur pour d'autres pays.

PERSONNES-RESSOURCES

- ORGANIGRAMME DU MINISTÈRE
- DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX CANADIENS À OTTAWA
- DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX CANADIENS À L'ÉTRANGER
- CONTACTS COMMERCIAUX ÉTRANGERS AU CANADA
- CENTRES DU COMMERCE INTERNATIONAL
- PERSONNES-RESSOURCES DANS LE SECTEUR PRIVÉ

AFFAIRES EXTÉRIÈRES ET COMMERCE EXTÉRIEUR CANADA
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ASIE ET PACIFIQUE-SUD



DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX CANADIENS À OTTAWA

INDE

R. Mailhot
Direction de l'expansion du
commerce en Asie et
Pacifique Sud
Affaires extérieures et
Commerce extérieur
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2
Téléphone : (613) 996-1989
Télex : 053-3745
Télécopieur : (613) 996-4309

M. Saucier
Direction de l'expansion du
commerce en Asie et
Pacifique Sud
Affaires extérieures et
Commerce extérieur
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2
Téléphone : (613) 996-5903
Télex : 053-3745
Télécopieur : (613) 996-4309

SRI LANKA

M. Saucier
Direction de l'expansion du commerce
en Asie et Pacifique Sud
Affaires extérieures et
Commerce extérieur
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2
Téléphone : (613) 996-5903
Télex : 053-3745
Télécopieur : (613) 996-4309

NÉPAL

R. Mailhot
Direction de l'expansion du commerce
en Asie et Pacifique Sud
Affaires extérieures et
Commerce extérieur
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2
Téléphone : (613) 996-1989
Télex : 053-3745
Télécopieur : (613) 996-4309

PAKISTAN, BANGLADESH ET MYANMAR

Claire Seddon
Direction de l'expansion du commerce
en Asie et Pacifique Sud
Affaires extérieures et
Commerce extérieur
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2
Téléphone : (613) 996-0952
Télex : 053-3745
Télécopieur : (613) 996-4309

BANGLADESH

Patricia Oxley-Young, conseillère
Haut-commissariat du Canada
B.P. 569
Dacca 1000, République populaire du Bangladesh
Téléphone : (011-880-2) 607070-6
Télex : 64-2328 DMCN BJ
Télécopieur : (011-880-2) 883-043

INDE

Robert Logie, conseiller (affaires
commerciales)
Haut-commissariat du Canada
B.P. 5028
New Delhi, République de l'Inde
Téléphone : (011-91-11) 687-6500
Télex : 031-72363 DMCN IN
Télécopieur : (011-91-11) 687-6500
poste 401

Susan Cartwright, consul
et délégué commercial
Consulat du Canada
Hôtel Oberoi Towers
Bureau 2401
Nariman Point
Bombay 400 021,
République de l'Inde
Téléphone : (011-91-22) 202-4343 poste 2401
Télex : 84153/84154/ 82334/82335 OBBY IN
Télécopieur : (011-91-22) 287-5514

MYANMAR

Robert Vanderloo, conseiller (affaires commerciales) et consul
Ambassade du Canada
B.P. 2090
Bangkok 10500, Royaume de Thaïlande
Téléphone : (011-66-2) 234-1461
Télex : 82671 DOMCAN TH

NÉPAL

Robert Logie, conseiller (affaires commerciales)
Haut-commissariat du Canada
B.P. 5028
New Delhi, République de l'Inde
Téléphone : (011-91-11) 687-6500
Télex : 031-72363 DMCN IN
Télécopieur : (011-91-11) 687-6500 poste 401

PAKISTAN

Al Smith, conseiller (affaires commerciales)
Ambassade du Canada
B.P. 1042
Islamabad, République islamique du Pakistan
Téléphone : (011-92) 821101-04
Télex : 5700 DOCAN PK

SRI LANKA

Percy Abols, conseiller
Haut-commissariat du Canada
6 Gregory's Road, B.P. 1066
Colombo 7, Sri Lanka
Téléphone : (011-94-1) 69-58-41/42/43
Télex : 21106

CONTACTS COMMERCIAUX ÉTRANGERS AU CANADA

BANGLADESH

Le haut-commissaire
Son Excellence Mohammed Mohsin
85, chemin Range
Suite 402
Ottawa (Ontario)
K1N 8J6
Téléphone : (613) 236-0138

INDE

Le haut-commissaire
Son Excellence G.N. Mehra
105, chemin Springfield
Ottawa (Ontario)
K1M 1C9
Téléphone : (613) 744-3751

Consulats

K.S. Jasrotia, consul général
1 ouest, rue Bloor
Suite 500
Toronto (Ontario)
M4W 3E2
Téléphone : (416) 960-0751

M. M.S. Malik, consul général
325, rue Howe
1^{er} étage
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6C 1Z7
Téléphone : (604) 662-8811

MYANMAR

L'ambassadeur
Son excellence U Win Shein
Ambassade de Myanmar
85, chemin Range
Suite 903
Ottawa (Ontario)
K1N 8J6
Téléphone : (613) 232-6434

NÉPAL

Ambassador
His Excellency Mohan Man Sainju
Embassy of Nepal
2131 Lerow Place N.W.
Washington, D.C.
U.S.A. 2008
Téléphone : (202) 667-4550

Consulat
M. William H. Baxter, consul général honoraire
310, rue Dupont
Toronto (Ontario)
M5R 1V9
Téléphone : (416) 968-7252

PAKISTAN

Le haut-commissaire
Son Excellence S.M.A. Khairi
Édifice Burnside
151, rue Slater
Suite 608
Ottawa (Ontario)
K1P 5H3
Téléphone : (613) 238-7881

Consulats
M. Ejaz Ahmad Qureshi, consul général
3421, rue Peel
Montréal (Québec)
H3A 1W7
Téléphone : (514) 845-2297

M. Tariq Altaf, consul général
4881, rue Yonge,
Suite 810
Willowdale (Ontario)
M2N 5X3
Téléphone : (416) 250-1255

SRI LANKA

Le haut-commissaire
Son excellence Walter Rupesinghe
85, chemin Range
Suite 102
Ottawa (Ontario)
K1N 8J6
Téléphone : (613) 233-8440

CENTRES DU COMMERCE INTERNATIONAL

Les Centres du commerce international (CCI), installés dans les bureaux provinciaux du nouveau ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie (ISTC), offrent une gamme complète de services commerciaux, notamment des conseils à l'exportation, de l'information sur les débouchés commerciaux et l'administration du Programme de développement des marchés d'exportation (PDME). Un élément important du programme est le réseau WIN Exports qui fournit des renseignements essentiels sur les entreprises canadiennes ainsi que des détails sur leurs activités commerciales. Les 120 bureaux commerciaux du ministère des Affaires extérieures et du Commerce extérieur dans le monde sont tributaires de ce réseau pour l'obtention de renseignements sur les exportateurs canadiens capables de répondre aux besoins définis à l'étranger.

Afin de fournir des services d'exportation plus complets aux gens d'affaires de toutes les régions du pays, la Société pour l'expansion des exportations réinstallera ses bureaux régionaux dans les Centres du commerce international à l'expiration des baux en vigueur. En outre, les futures opérations régionales de l'Agence canadienne de développement international seront localisées dans certains CCI, ce qui permettra un regroupement des principaux ministères et organismes fédéraux dont l'accès se trouvera ainsi facilité pour les exportateurs canadiens.

Les CCI disposeront du matériel d'appui habituel, notamment les profils des marchés étrangers et les analyses de sujets portant sur les agents, les maisons de commerce, la concession réciproque de licences et les coentreprises. Enfin, les bases de données AECEC/ISTC serviront à informer les gens d'affaires des possibilités de participation à des foires commerciales, des missions canadiennes dans des pays étrangers et de l'accueil de missions d'acheteurs étrangers.

Centre du commerce international
Canada Place, Suite 240
9101 Avenue Jasper
Edmonton (Alberta)
T2J 4C3

Personne-ressource :
M. William Roberts
Détail commercial principal
Téléphone : (413) 495-2044
Télex : 037-2782
Télécopieur : (403) 495-4307

Centre du commerce international
Canada Place, Suite 240
9101 Avenue Jasper
Edmonton (Alberta)
T2J 4C3

Personne-ressource :
M. William Roberts
Détail commercial principal
Téléphone : (413) 495-2044
Télex : 037-2782
Télécopieur : (403) 495-4307

Centre du commerce international
Canada Place, Suite 240
9101 Avenue Jasper
Edmonton (Alberta)
T2J 4C3

Personne-ressource :
M. William Roberts
Détail commercial principal
Téléphone : (413) 495-2044
Télex : 037-2782
Télécopieur : (403) 495-4307

MONTRÉAL

Centre du commerce international
Tour de la Bourse
800, Place Victoria
Montréal (Québec)
H3B 2A8

Personne-ressource :
M. Geof Jones
Détail commercial principal
Téléphone : (416) 973-5022
Télex : 065-2472
Télécopieur : (416) 973-2181

Centre du commerce international
Tour de la Bourse
800, Place Victoria
Montréal (Québec)
H3B 2A8

Personne-ressource :
M. Geof Jones
Détail commercial principal
Téléphone : (416) 973-5022
Télex : 065-2472
Télécopieur : (416) 973-2181

Centre du commerce international
Tour de la Bourse
800, Place Victoria
Montréal (Québec)
H3B 2A8

Personne-ressource :
M. Geof Jones
Détail commercial principal
Téléphone : (416) 973-5022
Télex : 065-2472
Télécopieur : (416) 973-2181

TORONTO

Centre du commerce international
Dominion Public Building
4e étage
1, rue Front West
Toronto (Ontario)
M5H 1A4

Personne-ressource :
M. Geof Jones
Détail commercial principal
Téléphone : (416) 973-5022
Télex : 065-2472
Télécopieur : (416) 973-2181

Centre du commerce international
Dominion Public Building
4e étage
1, rue Front West
Toronto (Ontario)
M5H 1A4

Personne-ressource :
M. Geof Jones
Détail commercial principal
Téléphone : (416) 973-5022
Télex : 065-2472
Télécopieur : (416) 973-2181

Centre du commerce international
Dominion Public Building
4e étage
1, rue Front West
Toronto (Ontario)
M5H 1A4

Personne-ressource :
M. Geof Jones
Détail commercial principal
Téléphone : (416) 973-5022
Télex : 065-2472
Télécopieur : (416) 973-2181

SASKATOON

Centre du commerce international
105-21^e Street East
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 0R3

Personne-ressource :
M. A.D. McEwen
Détail commercial principal
Téléphone : (306) 975-2022
Télex : 024-2742
Télécopieur : (306) 975-2334

CENTRES DU COMMERCE INTERNATIONAL

VANCOUVER

Centre du commerce
international
B.P. 11610
900-650, rue West Georgia
Vancouver (Colombie-Britannique)
V68 5H8

Personne-ressource :
M. Zen Burianyak
Délégué commercial principal
Téléphone : (614) 666-1444
Télex : 04-51191
Télécopieur : (614) 666-8330
Appels sans frais :
1-800-663-0433

EDMONTON

Centre du commerce
international
Canada Place, Suite 540
9700, avenue Jasper
Edmonton (Alberta)
T5J 4C3

Personne-ressource :
M. William Roberts
Délégué commercial principal
Téléphone : (413) 495-2944
Télex : 037-2762
Télécopieur: (403) 495-4507

SASKATOON

Centre du commerce
international
6^e étage
105-21st Street East
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 0B3

Personne-ressource :
M. A.D.D. McEwen
Délégué commercial principal
Téléphone : (306) 975-5925
Télex : 074-2742
Télécopieur : (306) 975-5334

WINNIPEG

Centre du commerce
international
B.P. 981
330, avenue Portage
Suite 608
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2

Personne-ressource :
M. Tony van Rosmalen
Délégué commercial principal intérimaire
Téléphone : (204) 983-8036
Télex : 07-57624
Télécopieur : (204) 983-2187

CALGARY

Centre du commerce
international
Suite 1100
510, 5th Street
Calgary, Alberta
T2P 3S2

Personne-ressource:
M. Gerald Milot
Délégué commercial
Téléphone : (403) 292-6660
Télécopieur: (403) 292-4578

TORONTO

Centre du commerce
international
Dominion Public Building
4e étage
1, rue Front West
Toronto, Ontario
M5J 1A4

Personne-ressource :
M. Geof Jones
Délégué commercial principal intérimaire
Téléphone : (416) 973-5053
Télex : 065-24378
Télécopieur : (416) 973-8161

MONCTON

Centre du commerce
international
B.P. 1210
Place Assumption
770, rue Main
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1C 8P9

Personne-ressource :
M. Guy-André Gélinas
Délégué commercial principal
Téléphone : (516) 857-6452
Télex : 014-2200
Télécopieur : (506) 857-6429
Appels sans frais :
1-800-332-3801

HALIFAX

Centre du commerce
international
B.P. 940, succursale M
1801, rue Hollis
5^e étage, Central Trust Building
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 2V9

Personne-ressource :
M. Michael Whalen
Délégué commercial principal
Téléphone : (902) 426-7580
Télex : 019-22525
Télécopieur : (902) 426-2624

MONTRÉAL

Centre de commerce
international
B.P. 247
Tour de la Bourse
800, Place Victoria
Suite 3800
Montréal (Québec)
H4Z 1E8

Personne-ressource:
M. Haig Sarafian
Délégué commercial principal
Téléphone: (514) 283-8155
Télex: 055-60768
Télécopieur: (514) 283-3302

CHARLOTTETOWN

Centre du commerce
international
B.P. 1115
Confederation Court Mall
134, rue Kent, Suite 400
Charlottetown (I.-P.-É)
C1A 7M8

Personne-ressource :
M. Fraser Dickson
Délégué commercial principal
Téléphone : (902) 566-7400
Télex : 014-44129
Télécopieur : (902) 566-7450

ST. JOHN'S

Centre du commerce
international
B.P. 8950
90, avenue O'Leary
St. John's (Terre-Neuve)
A1B 3R9

Personne-ressource :
M. Tom Greenwood
Délégué commercial principal
Téléphone : (709) 722-5511
Télex : 016-4749
Télécopieur : (709) 772-2373

PERSONNES-RESSOURCES DANS LE SECTEUR PRIVÉ

Conseil du commerce Canada-Inde
55, rue Metcalfe
Ottawa (Ontario)
K1P 6N4

Téléphone : (613) 238-4000
Télécopieur : (613) 238-7643

Conseil du commerce Canada-Pakistan
55, rue Metcalfe
Ottawa (Ontario)
K1P 6N4

Téléphone : (613) 238-4000
Télécopieur : (613) 238-7643

Association des exportateurs canadiens
99, rue Bank, suite 250
Ottawa (Ontario)
K1P 6B9

Téléphone : (613) 238-8888

Association des importateurs canadiens
210, rue Dundas ouest, suite 700
Toronto (Ontario)
M5G 2E8

Téléphone : (416) 595-5333

Association des manufacturiers canadiens
1, rue Yonge, 14^e étage
Toronto (Ontario)
M5E 1J9

Téléphone : (416) 363-7261

Bureau de promotion du commerce
400, rue Cumberland, suite 1012
Ottawa (Ontario)
K1N 8X3

Téléphone : (613) 233-3925

AIDE FINANCIÈRE

- IFI
- SEE
- PDME
- PCI-ACDI

INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES :

BANQUE ASIATIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET BANQUE MONDIALE

Les institutions financières internationales (IFI) sont des organismes multilatéraux constitués en banques de développement, en vue de favoriser la croissance et le développement social des pays du Tiers monde. Elles fournissent aux pays en développement qui en sont membres (PDM) des prêts et de l'aide technique financés par des emprunts sur les marchés financiers internationaux et par des contributions des pays donateurs membres de ces banques. Les projets des IFI touchent à des secteurs très variés dont l'agriculture, l'énergie, l'infrastructure sociale, le transport et les communications, l'industrie et l'exploitation minière.

Le Canada est membre de cinq IFI reconnues, à savoir la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, la Banque inter-américaine de développement, la Banque africaine de développement et la Banque de développement des Caraïbes. En conséquence de l'adhésion du Canada à ces banques, les sociétés canadiennes peuvent présenter des soumissions pour tous les projets financés par les IFI. L'éventail des marchés financés par les IFI offrent aux exportateurs canadiens de biens et de services des possibilités commerciales considérables.

La Banque asiatique de développement (BAD), ayant son siège social à Manille, et la Banque mondiale, dont le siège social est établi à Washington (D.C.), sont les deux IFI qui sont les bailleurs de fonds des pays en développement dans la région de l'Asie et du Pacifique. En 1989, les capitaux de la BAD engagés sous forme de prêts dans la région s'élevaient à plus de 3,6 milliards de dollars américains, tandis que les nouveaux engagements financiers de la Banque mondiale, pour la même année financière, totalisaient 21,3 milliards de dollars américains dont 7,8 milliards pour l'Asie. En 1989, les fournisseurs, les entrepreneurs et les experts-conseils canadiens ont obtenu des contrats d'une valeur totale de 12 millions de dollars américains pour des projets financés par en vertu de prêts et de contrats d'aide technique de la BAD, et ont aussi conclu des marchés d'une valeur totale de 242 millions de dollars pour des projets financés par la Banque mondiale, dont 95 millions de dollars pour des projets dans la région de l'Asie et du Pacifique.

ACQUISITIONS

Lorsque la Banque mondiale ou la BAD consent à accorder un prêt pour la réalisation d'un projet dans un pays en développement, l'exécution du projet est presque toujours prise en charge par le gouvernement du pays emprunteur ou par un organisme public. Il incombe à cet organisme, et non pas à la Banque, de veiller à presque toutes les étapes de l'exécution, notamment d'engager les experts-conseils et d'acquérir les biens et services. Les contrats pour certains services d'aide technique (voir plus loin la rubrique «Programme d'aide technique de la Banque asiatique de développement») ou pour quelques autres services d'experts-conseils sont les seuls dont s'occupe directement la Banque.

Dans la plupart des cas, les acquisitions relatives aux projets sont effectuées suivant le processus des appels d'offres internationaux, à savoir que l'organisme chargé de l'exécution d'un projet présente en bonne et due forme les cahiers des charges relatifs à l'appel d'offres et que des avis d'appels paraissent dans Development Business, une publication des Nations Unies, et dans d'autres revues internationales.

Il est important pour les entreprises qui se lancent sur le marché des projets financés par les IFI de bien choisir. La concurrence y est acharnée et l'entreprise qui n'a pas très bien défini sa stratégie de commercialisation s'expose à perdre beaucoup de temps et d'argent. Ainsi, l'entreprise doit notamment définir les besoins en main-d'oeuvre, établir les budgets et affecter ces ressources, ainsi que choisir uniquement les produits, les services et les domaines de spécialisation pour lesquels elle croit être nettement avantagée par rapport à ses concurrents sur le marché visé.

Programme d'aide technique de la Banque asiatique de développement

La BAD offre de l'aide technique aux pays emprunteurs, sous forme de services d'experts-conseils pour des missions rattachées à la préparation ou l'exécution d'un projet, ou elle fournit des services consultatifs aux pays en développement qui en sont membres (PDM). La BAD elle-même se charge d'embaucher les

experts-conseils dans le cadre de ses projets d'aide technique. Pour être admissible à un projet d'aide technique de la BAD, une entreprise canadienne doit être inscrite à la Division des services de consultation de la BAD, signaler par écrit aux agents de projets responsables son intérêt pour le projet, et convaincre les directeurs de la BAD qu'elle est en mesure de s'acquitter de la tâche.

INSCRIPTION

Les fournisseurs de services et de matériel ne sont pas tenus de s'inscrire auprès de la Banque mondiale ou de la Banque asiatique de développement. Toutefois, il est conseillé aux experts-conseils, individuels ou regroupés en cabinet, de s'inscrire aux centres d'informations DACON de la Banque mondiale ou de la Banque asiatique de développement. Il arrive que les pays emprunteurs consultent le système DACON pour trouver des experts-conseils, ou pour obtenir ou confirmer des renseignements sur une entreprise particulière. L'inscription d'une entreprise ou d'un particulier auprès de la Division des services de consultation de la BAD est un critère d'admissibilité aux contrats accordés dans le cadre du Programme d'aide technique.

S'adresser directement aux bureaux de l'une des banques ou encore à un des principaux agents énumérés plus loin, pour obtenir une formule d'inscription des cabinets d'experts-conseils (DACON) ou des particuliers (DICON pour la BAD).

SOURCES D'INFORMATION

Les meilleures sources d'information générale sur un projet, outre les employés que peut connaître une entreprise dans les ministères chargés de la planification ou dans les organismes chargés de l'exécution du projet, sont les publications intitulées Development Business et ADB Business Opportunities. La première de ces revues, publiée toutes les deux semaines par les Nations Unies, contient un État mensuel des projets devant être financés par la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et d'autres institutions financières internationales. Elle contient aussi d'autres renseignements importants sur les projets, en particulier les avis d'acquisitions et la liste des contrats adjugés. Par l'entremise de Development Business, il est également possible de consulter «Scan-a-Bid», une version informatisée à entrée unique de l'État mensuel des projets. La Banque asiatique de développement, dans sa publication ADB Business Opportunities, fournit de l'information sur les projets qu'elle finance.

Après avoir sélectionné les projets susceptibles de l'intéresser, une entreprise peut obtenir des renseignements plus détaillés (envergure du projet, calendrier d'exécution, exigences) auprès des agents de la banque en question à Washington ou à Manille. Il faudrait réserver entre 10 et 20 % du temps prévu pour la commercialisation à l'entretien de rapports avec l'IFI, en vue de recueillir et de tenir à jour l'information essentielle sur le projet, et, le reste du temps, à des activités dans le pays où le projet doit être réalisé et surtout aux relations avec l'organisme chargé de l'exécution.

AIDE DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Canada - Pour obtenir des renseignements généraux et des conseils sur la manière de faire affaire avec la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement, s'adresser au ministère des Affaires extérieures et du Commerce extérieur, par l'intermédiaire des Centres de commerce international, ou, à Ottawa, à la Direction du financement des exportations (pour la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement) et à la Direction de l'expansion du commerce en Asie et Pacifique Sud (pour la Banque mondiale à la bibliothèque du ministère des Affaires extérieures et du Commerce extérieur à Ottawa (composer le (613) 992-6150). La brochure du Ministère intitulée Données sur le financement international : Guide sur le financement des exportations et autres formes d'aide financière fournit des conseils sur la façon de procéder pour obtenir des contrats rattachés à des projets internationaux financés par des IFI.

Manille/Washington - Les agents de liaison de la Banque asiatique de développement et de la Banque mondiale dans les ambassades du Canada à Manille et à Washington sont en mesure de fournir des renseignements sur des programmes ou des projets particuliers, notamment des précisions sur les projets proposés (envergure du projet, calendrier d'exécution, exigences touchant les services d'experts-conseils, matériel nécessaire, noms des directeurs de la Banque et de l'organisme chargé de l'exécution, autres renseignements sur le marché). Les entreprises canadiennes qui en font la demande peuvent obtenir des copies des rapports d'évaluation des projets.

En région - Les délégués commerciaux dans les ambassades ou les hauts-commissariats du Canada installés dans les pays bénéficiaires peuvent fournir de l'aide à la commercialisation, préciser les agents possibles et aider les entreprises à établir des rapports avec les organismes chargés d'exécuter les projets dans leurs régions respectives.

Aide financière - Il est possible d'obtenir de l'aide financière pour tirer parti des possibilités commerciales qu'offrent les projets financés par les IFI, par l'intermédiaire de programmes du gouvernement du Canada, par exemple, le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) et le Programme de coopération industrielle de l'ACDI.

Ministère des Affaires extérieures
et du Commerce intérieur, Ottawa
Bureau Branch
Agent de liaison de la BAD
Division de l'Asie et du Pacifique Sud
225, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
E1A 0A1
Téléphone : (613) 996-5924
Télécopieur : (613) 952-3904
Téléc : 0533745

IFI (OLIF) (agent de
liaison)
Washington, D.C. 20001
Téléphone : (302) 692-7782
Télécopieur : (302) 692-7726
Téléc : 3964 DOMCAN A WSH

Ministère des Affaires extérieures
et de Commerce extérieur, Ottawa
Vice-roi Résident
Agent de liaison avec les IFI
Division de l'Asie et du
Pacifique Sud
225, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
E1A 0A1
Téléphone : (613) 996-5924
Télécopieur : (613) 952-3904
Téléc : 0533745

Principaux agents de la BAD et de la Banque mondiale

Banque asiatique de développement
B.P. 789 Manille
Philippines 2800
Téléphone : (011-63-2) 711-3851
Télécopieur : (011-63-2) 741-7961
Télex : 2301 ADB PN, 63587 ADB PN

Banque mondiale
1818 H Street, N.W.
Washington, D.C. 20433,
Téléphone : (202) 477-1234
Télécopieur : (202) 477-6391
Télex : WU1 64145 WORLD BANK
RCA 248423 WORLD BK

Ambassade du Canada - Manille
Robert Shaw-Wood
Agent de liaison de la BAD
P.O. Box 971
Makati Central Post Office
Makati, Metro Manila
Téléphone : (011-63-2) 815-9536
Télécopieur : (011-63-2) 815-9595
Télex : 63676 DOMCAN PN

Ambassade du Canada -
Washington
Astrid Pregel
Office for liaison with
IFIs (OLIFI) (agent de
liaison)
Washington, D.C. 20001
Téléphone : (202) 682-7788
Télécopieur : (202) 682-7726
Télex : 89664 DOMCAN A WSH

Ministère des Affaires extérieures
et du Commerce extérieur, Ottawa
Louise Branch
Agent de liaison de la BAD
Direction de l'expansion du
commerce en Asie et Pacifique Sud
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2
Téléphone : (613) 996-5824
Télécopieur : (613) 952-3904
Télex : 0533745

Ministère des Affaires extérieures
et du Commerce extérieur, Ottawa
Valentina Rusedski
Agent de liaison avec les IFI
Direction du financement
des exportations et des
projets d'équipement
125, promenade Sussex
Ottawa, (Ontario)
K1A 0G2
Téléphone: (613) 996-0705
Télécopieur : (613) 952-3904
Télex: 053-3745

BUREAU D'OTTAWA
151, rue O'Connell
K1P 5J5
Ottawa (Ontario)
K1P 5J5
Téléphone : (613) 998-2992
Télécopieur : (613) 998-2303
Howard McCourt
Directeur de district

SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) est l'agence canadienne de crédit public à l'exportation chargée de fournir une assurance-crédit à l'exportation, des prêts, des garanties et d'autres services financiers destinés à promouvoir les exportations canadiennes.

Les programmes d'assurance-exportations de la SEE visent à vous protéger du défaut de paiement par un acheteur étranger, à protéger vos investissements à l'étranger, à protéger les fournisseurs locaux d'exportateurs canadiens contre le non-remboursement, et à protéger les membres d'un consortium d'exportateurs canadiens contre une perte causée par la non-exécution d'un partenaire.

Par son financement à l'exportation, la SEE prête aux acheteurs étrangers pour qu'ils puissent acheter des produits canadiens, et paie directement l'exportateur en espèces. La société facilite aussi, pour les exportateurs, l'obtention d'un soutien financier privé en fournissant des garanties de prêt, de bonne fin et de caution de soumission qui éliminent les risques pour l'institution financière qui consent à fournir un soutien direct.

BUREAUX DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS

RÉGION DU QUÉBEC ET DES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

Patrick A. Gedge
Vice-président

BUREAU DE MONTRÉAL

Suite 2724
800, Place Victoria
B.P. 124
Tour de la Bourse
Montréal (Québec)
H4Z 1C3
Téléphone (514) 283-3013
Télécopieur : (514) 878-9891
Jacques Lacasse
Chantal Rougerie
Directeurs

BUREAU DE HALIFAX

Suite 1003
Toronto-Dominion Bank
Building
1791, rue Barrington
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 3L1
Téléphone : (902) 429-0426
Télécopieur : (902) 423-881
Connla Wood, directrice

RÉGION DE L'OUEST

Glen Hammond
Vice-président

BUREAU DE VANCOUVER

Suite 1030
One Bentall Centre
505, rue Burrard
Vancouver (Colombie-Britannique)
V7X 1M5
Téléphone : (604) 688-8658
Télécopieur : (604) 688-3710
Jim Siddon, directeur général
Ray Johnson, directeur

BUREAU DE CALGARY

Suite 1030
510-5th Street S.W.
Calgary (Alberta)
T2P 3S2
Téléphone : (403) 294-0928
Télécopieur : (403) 294-1133
Appels sans frais :
1-800-661-8638
Walter Hutchings, directeur

BUREAU DE WINNIPEG

8^e étage
330, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0C4
Téléphone : (204) 883-5114
Télécopieur : (204) 883-2187
Appels sans frais : 1-800-665-7871
Tony van Rosmalen
Remier délégué commercial intérimaire

RÉGION DE L'ONTARIO

Blaine Modin
Vice-président et directeur
général

BUREAU DE TORONTO

Suite 810
National Bank Building
150, rue York
B.P. 810
Toronto (Ontario)
M5H 3S5
Téléphone : (416) 973-6211
Télécopieur : (416) 862-1267
Geoff Jones
Premier délégué commercial intérimaire
Directeurs

BUREAU DE LONDON

Suite 1512
Talbot Centre
148, rue Fullarton
London (Ontario)
N6A 5P3
Téléphone : (519) 645-5828
Télécopieur : (519) 645-5580
Jan Dvorak
Directeur de district

BUREAU D'OTTAWA

151, rue O'Connor
B.P. 55
Ottawa (Ontario)
K1P 5T9
Téléphone : (613) 598-2992
Télécopieur : (613) 598-2503
Howard McCourt
Directeur de district

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS D'EXPORTATION

Le principal objectif du Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) est d'accroître les ventes de biens et services canadiens à l'étranger. Le PDME y parvient en partageant les coûts d'activités que des sociétés ne pourraient, ou ne voudraient pas normalement assumer seules, afin de réduire les risques qu'entraîne la pénétration d'un marché étranger. Le PDME encourage également les exportateurs canadiens à pénétrer de nouveaux marchés géographiques et les marchés de nouveaux produits. L'accès à ce programme se fait par l'intermédiaire des Centres de commerce international (CCI) établis au Canada.

TYPES D'AIDE

Le Programme offre une aide financière aux entreprises canadiennes afin de leur permettre d'entreprendre divers types d'activités de promotion commerciale ou d'y participer. Toutes ces activités doivent avoir une orientation commerciale; c'est-à-dire qu'elles doivent viser à susciter des ventes à l'étranger. Il y a deux catégories d'activités : celles qui sont organisées par l'industrie et celles qui sont parrainées par le gouvernement.

Les activités organisées par l'industrie sont les suivantes :

- participation à des foires commerciales reconnues à l'extérieur du Canada;
- visites à l'extérieur du Canada pour prospecter des marchés étrangers;
- visites d'acheteurs ou d'agents étrangers au Canada ou à un autre endroit approuvé;
- soumissions pour des projets devant être exécutés à l'extérieur du Canada et supposant une concurrence internationale ou un processus de mise en adjudication officielle;
- activités de commercialisation innovatrices non comprises dans les activités précédentes;
- établissement de bureaux de vente permanents à l'étranger, afin d'entreprendre un effort soutenu de commercialisation dans une région où le demandeur poursuit actuellement des activités;
- accords de commercialisation visant les entreprises de taille moyenne ayant une bonne expérience de l'exportation (campagnes de commercialisation reposant sur un nombre de foires commerciales et de visites axées sur un marché unique);
- activités spéciales organisées par le secteur privé, les associations ou organismes professionnels non axés sur la vente pour leurs membres.

Les activités parrainées par le gouvernement sont les suivantes :

- missions commerciales organisées pour la visite de marchés à l'extérieur du Canada ainsi que pour des gens d'affaires et des représentants des gouvernements étrangers venant au Canada pour se rendre à des foires commerciales où la participation des entreprises canadiennes est importante; foires commerciales à l'étranger. La participation se fait sur invitation du gouvernement.

MODALITÉS D'OBTENTION D'UNE AIDE FINANCIÈRE DU PCI-ACDI

Le Programme de coopération industrielle de l'ACDI (PCI-ACDI) a pour objectif de stimuler la croissance dans les pays en développement afin de les aider à mener à bien leurs plans de développement économique et social.

Le PCI-ACDI prévoit plusieurs mécanismes susceptibles d'aider le secteur privé canadien à contribuer à la réalisation de cet objectif, tout particulièrement le Mécanisme canadien de préparation de projets (MCP) et des mécanismes d'appui à l'investissement.

Le MCP est surtout utilisé pour les études exploratoires par les consultants qui espèrent obtenir des contrats d'organismes autres que l'ACDI pour la réalisation d'études de faisabilité complètes portant sur des projets d'immobilisations dans des pays asiatiques. Ces consultants espèrent également repérer les possibilités qui s'offrent à d'autres fournisseurs canadiens d'obtenir des contrats de biens et services financés sur les fonds non liés prévus à cet effet par les institutions financières internationales (IFI).

Vous pouvez obtenir de l'aide en vertu du PCI-ACDI pour des activités servant à stimuler le développement dans le pays-cible, c'est-à-dire des activités qui contribuent à :

- créer des emplois (surtout pour les femmes);
- améliorer la participation des femmes dans l'économie locale;
- avoir un effet favorable sur l'environnement dans les pays-cibles (par ex., réduire la pollution);
- permettre d'obtenir des devises étrangères par la stimulation des exportations;
- permettre de conserver les devises étrangères par le remplacement des importations;
- faire croître la demande de biens et services produits localement;
- accroître la capacité des gouvernements des pays-cibles de financer leur programme de développement par le raffermissement de leur assiette fiscale.

Si vous désirez établir une coentreprise (de fabrication ou de service), faire utiliser votre technologie sous licence, conclure un accord de coproduction ou négocier tout autre arrangement qui soit avantageux tant pour vous que pour un ou plusieurs pays-cibles, vous pouvez obtenir une aide jusqu'à concurrence de 365 000 \$ en vertu du PCI-ACDI, à savoir :

- un maximum de 15 000 \$ pour couvrir les coûts entraînés par les discussions initiales (étude exploratoire);
- un maximum de 100 000 \$ pour couvrir les coûts occasionnés par la signature d'un accord acceptable pour vous, pour votre associé et pour les autorités responsables de la coordination de cet investissement dans le pays-cible (étude de viabilité);
- un maximum de 250 000 \$ pour assurer le transfert de la technologie (appui au projet).

Pour obtenir ces contributions, vous devez soumettre une proposition écrite au service du PCI-ACDI. Cette proposition doit fournir des renseignements complets sur tous les points énumérés ci-dessous.

- Quelle est la société demanderesse? Fournir tous les renseignements demandés sur le questionnaire du PCI-ACDI ainsi que les états financiers les plus récents.
- Qu'avez-vous l'intention de faire et avec qui? Fournir une description appropriée et un budget en trois colonnes pour montrer votre contribution à chaque élément de coût, la contribution à espérer de votre associé possible et le montant que vous vous attendez de recevoir de l'ACDI.
- Comment les activités projetées favoriseront-elles le développement économique et social du pays hôte?
- Pourquoi le contribuable canadien devrait-il fournir un appui financier? (Il s'agit essentiellement de montrer comment l'activité proposée favorisera la création d'emplois, l'accumulation de devises étrangères, la sécurité accrue que procurent les importations stratégiques, etc., au Canada.)

AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Pour plus de renseignements sur tout mécanisme de soutien du PCI-ACDI, s'adresser à :

Direction de la coopération industrielle
Agence canadienne de développement international
200, promenade du Portage
Hull (Québec)
K1A 0G4

Téléphone : (819) 997-7901
Télex : 053-4140
Télécopieur : (819) 953-5024

Administrateurs du PCI-ACDI pour l'Asie du Sud :

Vivian Escott
(819) 997-0563
Inde, Népal, Pakistan, Bangladesh

Lance Bailey
(819) 997-0565
Sri Lanka

John Beggs
(819) 997-0568
Union de Myanmar

Vous pouvez aussi vous adresser à un des bureaux régionaux de l'ACDI au Canada

David Clayton
Centre du commerce international
B.P. 11610
650, West Georgia Street, Suite 900
Vancouver (Colombie-Britannique)
Téléphone : (604) 666-1442
Télécopieur : (604) 666-8330

Marcel Sicard
Centre du commerce international
800, Place Victoria
Bureau 3800
B.P. 247
Montréal (Québec)
H4Z 1E8
Téléphone : (514) 283-3428
Télécopieur : (514) 283-8794

Roy Read
Centre du commerce international
330, avenue du Portage
B.P. 981
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2
Téléphone : (204) 983-7508
Télécopieur : (204) 983-2187

Roy MacMillan
Centre du commerce International
510 - 5th Street S.W.
Suite 1100
Calgary (Alberta)
T2P 3S2
Téléphone : (403) 292-4928
Télécopieur : (403) 292-4578

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01029443 0



60984 81800

